



Vendômois en exode (juin 1940)

JEAN-JACQUES LOISEL

Résumé : À l'approche de la mi-juin 1940, le flot des réfugiés traversait Vendôme. Le 15 juin, quelques minutes et quelques bombes suffirent à tuer près de cent personnes et à provoquer un incendie dévastateur dans la vieille ville. Ce drame détermina le départ d'une nouvelle vague de Vendômois, le regard tendu vers un seul objectif : passer la Loire. Le récit de la brève aventure d'une douzaine d'entre eux – ils furent rattrapés par les Allemands en Gâtine tourangelle – est justement intéressant car, se déplaçant à pied dans la proche région, il reflète les sentiments divers des acteurs et des populations locales rencontrées : solidarité de groupe, peur, méfiance, accueil généreux, dévouement...

Mots-clés : Vendôme, Vendômois, Gâtine tourangelle, Bombardement de juin 1940, Piriote, Leriche, Exode.

Le récit qui suit est certainement un des plus intéressants témoignages sur l'aventure dramatique que vécurent nombre de Vendômois, fuyant devant l'avance allemande. Le document original a été mis à disposition par Gérard Leriche, né à Vendôme et professeur de mathématiques pendant de longues années dans un établissement secondaire de cette ville ; sa mère fut une des protagonistes de cette équipée. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Le texte est présenté dans son intégralité (précédé du titre donné par son auteur, A. Piriote), simplement accompagné d'une iconographie d'époque et d'un appareil de

notes de bas de page, afin de compléter l'information sur certains personnages, lieux ou faits. En introduction de plusieurs dates, des faits d'ordre militaire ont été brièvement signalés afin de lier le « périple » des Vendômois au contexte plus large de la guerre dans la région.

* * *

Vacances non payées ou les tribulations d'une douzaine d'évacués volontaires de Vendôme sur les routes de Touraine

Depuis le 10 juin, jour où l'Italie a pris position dans la guerre contre les alliés, les nouvelles, malgré les communiqués officiels optimistes, sont plutôt alarmantes, on ne parle que de replis stratégiques d'une façon continue, l'ennemi approche de plus en plus de Paris et successivement, les villes de Rouen, Vernon, Orléans, sont bombardées, c'est bientôt le tour de Châteaudun, d'après les on-dit, car les journaux de Paris n'arrivent plus à Vendôme, il est vrai que l'on n'était guère mieux renseigné avant (**fig. 1**).

Les employés du ministère des PTT, repliés à Vendôme depuis le commencement de la guerre, qui avaient été en partie et petit à petit réintégrés à Paris, reviennent par groupes¹.

1. Le 2 mai 1939 fut confirmée la réquisition du collège du Bellay et du lycée Ronsard pour y loger les services du ministère des PTT. Un



Fig. 1 : La grande offensive allemande a commencé un mois plus tôt [coll. BCPV].

LUNDI 10 JUIN

Ce jour-là aussi... Le gouvernement français quitte Paris pour Tours.

Le 10, je reçois un ordre d'hébergement pour M. Marty, rédacteur aux PTT, celui-ci ne me cache [pas] que son séjour à Vendôme pourrait ne pas être très long : on vit dans l'incertitude la plus complète. Dans la ville, c'est un défilé ininterrompu de véhicules de toutes sortes, depuis l'auto de luxe jusqu'à la poussette et la voiture d'enfant en passant par les hippomobiles des paysans du Nord et de l'Est que l'on reconnaît à leur conformation particulière ainsi qu'au harnachement des chevaux, il y a aussi des gens à pied chargés de valises et de sacs de montagne, naturellement, les bicyclettes, tandems, etc., se faufilent entre les voitures (fig. 2).

JEUDI 13 JUIN

Ce jour-là aussi... Du 13 au 17 juin, plusieurs villes de la Sarthe sont bombardées : Mamers, La Ferté-Bernard, La Flèche...

Le jeudi 13, M. Marty me dit que les services des PTT installés à Vendôme vont être évacués en direction

premier train, transportant 813 personnes, arriva en gare de Vendôme le 2 septembre de la même année. Le 12 juin 1940, le ministère des PTT reçut l'ordre d'évacuer Vendôme pour se replier sur Limoges et Poitiers. Sur cet épisode de l'histoire postale, s'impose la lecture de l'ouvrage très complet et documenté de Pierre PLOUSEAU, *L'exode d'un ministère à Vendôme, 2 septembre 1939-mi-juin 1940*, Orléans, Corsaire Éditions, 2009.



Fig. 2 : Les troupes françaises résistent, mais les civils fuient, de plus en plus nombreux...



Fig. 3 : Cette image apaisée de l'hôpital de Vendôme n'est plus d'actualité [coll. part.].



Fig. 4 : Les loups sont entrés... dans Paris.



Fig. 5 : Entrée du lycée, rue Saint-Jacques [coll. part.].

de Poitiers, cependant il me demande de conserver sa clef qu'il remettra au concierge du lycée s'il est obligé de partir dans la nuit, mais il pense que ce sera seulement pour le lendemain.

À l'hospice, les vieillards et infirmes dont c'est le jour de sortie, parlent pour la plupart de s'en aller dans leur famille ou chez des amis des environs où ils pourront en cas de bombardement se mettre à l'abri dans les caves en roc qui ne manquent pas dans les environs, et plus faciles à atteindre que celles qui sont à leur disposition à Vendôme² (fig. 3).

On essaye de les calmer et j'estime même qu'il n'est pas prudent avec l'encombrement des rues de les laisser sortir pour leur promenade du jeudi.

Il est à peu près impossible de les en dissuader, les plus hardis et les plus valides trouvent le moyen de s'enfuir sans qu'on les voie [sic].

Le personnel est aux abois, les salles sont pleines de blessés et de malades, et plusieurs employées dans les différents services, parlent de quitter l'établissement.

La journée se passe sans qu'aucune directive ne parvienne à l'établissement, on est dans le désarroi le plus complet, M. Duverger³, maire, reste dans l'expectative attendant des ordres qui ne viennent pas.

2. Les caves sous roche ne faisaient pas défaut à Vendôme, notamment celles aménagées dans les coteaux sud de la vallée du Loir : faubourgs Saint-Bienheure et Saint-Lubin, rues Ferme et de la Grève, avenue Rochambeau [cf. LEPALLEC René, *Les Bombardements de Vendôme, juin 1940*, Vendôme, Éd. Librairie, 1983 ; un ouvrage essentiel pour la compréhension des événements de juin 1940 à Vendôme].

3. Jean Duverger est né le 4 février 1874 à Juillaguet (Charente). Politiquement marqué à droite, il a été conseiller municipal de Vendôme de 1919 à 1941 ; adjoint au maire de 1921 à 1932 ; maire du 5 novembre 1932 au 4 février 1941. Il fut en outre conseiller d'arrondissement et président de ce conseil de 1935 à 1940. Le 4 avril 1944, il fut nommé président de la Délégation spéciale, qui dirigea pendant quelques mois la vie municipale de Vendôme, sous l'étroit contrôle de l'occupant ; il siégea rarement, avançant des raisons de santé, et laissa la direction effective au collaborateur Jules Dengremont, rédacteur du *Carillon de Vendôme*.

VENDREDI 14 JUIN

Ce jour-là aussi... Les troupes allemandes entrent dans Paris, déclarée « ville ouverte ».

Le vendredi 14, la panique règne dans Vendôme, déjà un certain nombre d'habitants sont partis, les convois de réfugiés du Nord et de l'Est passent continuellement ainsi que des automobilistes de Paris reconnaissables à leurs numéros minéralogiques (fig. 4).

Mon locataire, M. Marty, est réveillé à quatre heures du matin avec l'ordre de se rendre en hâte au lycée, il m'apprend que le départ des services des PTT s'organise avec l'aide d'autobus parisiens, il conserve cependant sa clef, n'étant pas encore très sûr de partir dans la journée⁴.

Les employées arrivent au lycée et en attendant les autobus qui doivent les transporter à Poitiers, s'assoient sur leurs bagages ou sur la bordure des trottoirs de la rue Saint-Jacques (fig. 5).

Le marché du vendredi n'existe pas, les forains ne sont pas venus à Vendôme, seules des denrées alimentaires apportées par des fermiers des environs, font l'objet d'un commerce restreint⁵.

Albert Fisseau a donné cette appréciation sur le comportement de Duverger pendant les événements de la mi-juin 1940 : M. Duverger, *durant ces trois journées tragiques, se dévoua sans compter [...] Il est regrettable qu'il ne fut pas plus énergique dans ses initiatives, l'esprit de hiérarchie présidant toujours à ses décisions. Il fut plutôt l'exemple de l'homme de la rue que celui du chef.*

4. Sur le séjour des services du ministère des PTT à Vendôme, la lecture du livre suivant est incontournable : PLOUSEAU (P.), *L'exode d'un ministère à Vendôme, 2 septembre 1939-mi-juin 1940*, Orléans, Éd. Corsaire, 2009.

5. *Le marché du vendredi était bouleversé, anormal. Les fermiers vinrent assez nombreux en ville, pour affaires, ou à l'affût des nouvelles, afin de prendre des dispositions en vue d'un départ éventuel. [...] Pendant ce temps les fermières et les jardinières de Vendôme écoulèrent leurs produits sans mal ; jamais les clients n'avaient été plus nombreux et moins difficiles* [LEPALLEC (R.), *Les Bombardements de Vendôme (juin 1940)*, Vendôme, Éd. Librairie, 1983, p. 28].

Les uns après les autres, les habitants s'en vont par tous les moyens à leur disposition, un vent de panique règne sur la ville, on dit que les gendarmes, les gardes mobiles, les employés de la recette des finances et des postes ont reçu l'ordre d'évacuation et que beaucoup sont déjà partis.

Dans l'après-midi, je passe à l'hôpital, je rencontre M^{me} Germain, sous-économe de l'établissement qui me signale le cas d'un chirurgien de l'hôpital Tenon à Paris, venu conduire une de ses malades à Orléans en allant rejoindre sa famille évacuée en Bretagne, il a tenu à Paris jusqu'au dernier évacué de Tenon, il passe à Vendôme en automobile avec son fils conduisant chacun une voiture, mais l'une d'elles est en panne et il ne trouve en ville aucun mécanicien disponible pour effectuer la petite réparation nécessaire, il est mourant de soif et de fatigue et me demande à passer la nuit à l'hôpital, toutes les chambres d'hôtel étant retenues : les services étant archi-bondés, il n'est pas possible de lui donner satisfaction, en attendant, je lui fais donner à la pharmacie de l'eau additionnée d'un peu d'alcool de menthe pour étancher sa soif.

Sur la recommandation de M. Buisson⁶, administrateur de service, je le conduis chez M. Gazeau, dentiste rue des Béguines, la porte est close, personne ne répond à plusieurs coups de sonnette parce que probablement tout le monde est parti dans la maison.

Je lui suggère alors l'idée de s'adresser à un de ses confrères, M. le Dr Chevallier et lui indique en même temps la corderie Lambert où il pourra trouver une corde solide pour remorquer sa seconde voiture dans le cas où il ne pourrait trouver aucun garagiste pour la réparer, je le quitte et lui donne rendez-vous à l'hôpital pendant que je vais essayer de lui trouver une chambre si M. Chevallier ne peut le recevoir, ce qui ne serait pas impossible car j'ai entendu dire que sa clinique était pleine de malades et de blessés⁷.

Je me rends au lycée où des autobus parisiens en nombre insuffisant emmènent les employés des PTT qui sont depuis le matin assis sur les trottoirs, et je m'enquiers si M. Marty, mon locataire, est parti. J'aurais pu en ce cas offrir au chirurgien de Tenon la chambre qu'il occupe ; je le trouve dans la cour du lycée et il ne sait pas encore quand il pourra partir, je ne peux donc pas disposer de sa chambre.

6. Cet administrateur est peu présent dans les délibérations de la commission administrative de l'hôpital (absence excusée le 7 septembre 1939).

7. Gabriel Chevallier était chirurgien à l'hôpital de Vendôme depuis 1910. Il avait également fondé une clinique privée qui fut comprise dans la partie sinistrée de la ville, du fait du bombardement et de l'incendie du 15 juin 1940. Avec sa femme Marthe, elle-même médecin, ils furent seuls à assurer une présence médicale auprès des nombreux blessés. Dans son rapport, Albert Fisseau écrivait : *Le Dr Chevallier, assisté de M^{me} Chevallier, furent les seuls praticiens actifs, durant cette journée tragique. M^{me} Chevallier commença son activité dès le matin. Ils se sont dépensés sans compter, tant à l'Hôpital qu'à leur clinique.* La présence de nombreux blessés dès le 14 pourrait s'expliquer par l'arrivée en gare de Vendôme d'un train mitraillé vers Sargé-sur-Braye. Après la guerre, le Dr Chevallier fut député à l'Assemblée constituante, conseiller général et maire de Vendôme, de sensibilité politique MRP.

Poursuivant mes recherches, je trouve M. Lefèvre, économe du lycée, et lui demande de me faire connaître le directeur du service de l'hébergement des PTT, ce dernier me dit qu'un de ses employés logé à l'hôtel Saint-Michel vient de partir⁸. Je me rends aussitôt à cet hôtel, M^{me} Raineau, la propriétaire, finit par me trouver une chambre que je retiens à tout hasard pour le chirurgien de Tenon.

Je retrouve ce dernier comme convenu, à la porte de l'hôpital, il est chargé de chaînes et de cordes pour remorquer sa deuxième voiture.

Le Dr Chevallier lui a offert le souper et le gîte, je lui fais part de ma démarche à l'hôtel, il est hésitant, mais prend aussitôt la décision d'arrêter définitivement la chambre à l'hôtel pour ne pas gêner son confrère très occupé et encombré ; il en sera quitte pour aller s'excuser et le remercier de son obligeance⁹.

Puis il me demande l'autorisation de garer ses voitures dans la cour de l'hôpital pour la nuit, le garage de l'hôtel étant déjà plein de voitures, il est décidé à partir le lendemain de bonne heure pour la Bretagne. Je prends sur moi de lui accorder cette autorisation et je lui fais placer ses voitures de façon à ce qu'elles ne gênent pas.

Je me demande si il va y avoir enfin des ordres pour l'évacuation des hospitalisés de Vendôme.

Bientôt personne ne voudra plus assurer son service de crainte des bombardements par avions. On amène en effet des blessés qui ont été mitraillés dans les trains et dans les gares, il en arrive d'un peu partout, de Sargé, Mondoubleau, Brou et notamment de Bessé-sur-Braye ; une jeune femme prénommée Jeanne a été amenée par M^{me} Follys de Louveciennes avec qui elle est en relations et qui voyageait avec elle, elle a une balle de mitrailleuse dans la main et il n'a pas encore été possible de l'extraire.

Les vieillards qui peuvent marcher quittent l'hospice les uns après les autres, les malades et les blessés qui le peuvent en font autant, une jeune femme accouchée de la veille quitte l'hôpital avec son enfant malgré les conseils du personnel qui l'exhorte à ne pas commettre cette imprudence.

Je rentre chez moi extrêmement affligé de toutes ces misères auxquelles il est impossible de porter secours.

8. Cet hôtel était situé en face du pont du même nom. Au début de la guerre, les locaux du lycée Ronsard ayant été réquisitionnés, certains cours y furent donnés [cf. HILLEMAND B., « Souvenirs de la guerre de 1939-45 », *Fidélité vendômoise*, n° 36, 2009]. Sous l'Occupation, il semble avoir hébergé le *Soldatenheim*, « foyer des soldats » des troupes allemandes stationnées dans la ville.

9. Ce n'est pas un exemple unique du sens de l'hospitalité du Dr Chevallier, notamment à l'égard de ses confrères parisiens rencontrant des difficultés. L'exemple le plus probant est donné par Bernard Hillemand dont le père, chirurgien à Paris, chercha à loger son fils lycéen à Vendôme pour l'année scolaire 1939-1940 : [...] *comme l'internat des Hôpitaux de Paris était alors un corps d'élite très soudé, mon père avait écrit aux deux de ses anciens collègues qui exerçaient à Vendôme. Son journal relate que c'est celui des deux qu'il ne connaissait pas, le docteur Gabriel Chevallier, qui lui répondit une lettre charmante, disant qu'entre anciens collègues on était en famille et que par conséquent, moi fils d'ancien collègue, je n'avais qu'à venir chez lui. Sans même m'avoir vu au préalable, il m'accueillait ainsi dans son intimité familiale* [HILLEMAND (B.), *op. cit.*].

SAMEDI 15 JUIN

Ce jour-là aussi... Le premier bombardement de Blois a lieu à 2 heures du matin.

Samedi 15 juin, M. Buisson, administrateur de service, vient me trouver dans la matinée et me déclare qu'il veut aller conduire M^{me} Buisson à Loches, il me demande de le remplacer pendant son absence, ajoutant qu'il rentrera dans la soirée vers 15 heures ; je m'empresse de lui rendre ce service (fig. 6).

Je fais peu de temps après une visite à l'hôpital qui est toujours de plus en plus encombré, les sorties volontaires de malades, de vieillards et de personnel continuent.

Je pousse jusqu'à la place Saint-Martin, M^{me} Touzalin¹⁰ notre vieille amie et sa fille Suzanne font leurs préparatifs pour partir en automobile, l'une avec la famille Bouard¹¹, leurs voisins pâtisseries d'à côté, l'autre avec la famille Mauduit, nos anciens voisins épiciers lorsque nous étions encore au Café de la ville.

Presque tous les magasins sont fermés ou se ferment en ce moment, j'ai commission de rapporter des rillettes pour le déjeuner et je vois le moment où je vais rentrer bredouille, enfin je trouve le charcutier de la rue Saint-Jacques encore ouvert, le magasin est plein de clients qui ont bien du mal à se faire servir.

Sur la place de la Madeleine, je trouve le Dr Folliot¹² qui a été appelé à la gare où des blessés par mitrailleuses et par bombes viennent d'arriver, il me demande comment faire pour amener ces blessés à l'hôpital ; je lui réponds que je ne crois pas possible de trouver de voitures en ville, il faudrait qu'il s'adresse à la mairie ou à la sous-préfecture, qui ont peut-être des moyens de réquisition, et que de plus, tous les services sont pleins à l'hôpital, qu'il n'y a plus de matelas disponibles, les infirmières ont leurs blouses et tabliers rouges du sang des blessés qu'elles ont pansés comme elles ont pu, et ne savent plus où donner de la tête ; le mieux, lui dis-je, serait de les évacuer plus loin, au moins pour ceux qui peuvent supporter un supplément de trajet.

10. Ce magasin, situé sur la place Saint-Martin, était réputé à Vendôme pour la vaisselle, les services de table qui y étaient vendus.

11. Bouard : pâtisseries et confiseur, installé sur la place Saint-Martin, qui se fit une bonne renommée dans la seconde moitié du XX^e siècle en créant des spécialités inspirées par l'histoire locale (comme les « saintes Larmes »).

12. Né le 25 mai 1879 à Sablé (Sarthe), le docteur Folliot était déjà actif, à l'hôpital de Vendôme avant la Première Guerre mondiale. Le 17 janvier 1923, il fut nommé médecin adjoint. Trois ans plus tard, il demandait une augmentation de traitement, justifiée par l'importance de ses responsabilités : service des vieillards, soins des pensionnaires, maternité, crèche, aide au service de chirurgie. Il fut confirmé dans ces fonctions lors de la réorganisation de 1931.

Une fiche confidentielle fut établie à son sujet par l'autorité pétainiste, le 11 avril 1942 : [...] Avant le 11 juillet 1940 : [...] il appartenait au parti Radical, avait l'amitié des politiciens de gauche de l'arrondissement et n'a pas été sans influence sur la politique locale. [...] Il passait pour être l'âme des Loges bien qu'il se défende de jamais leur avoir appartenu. [...] Anticomuniste et anticlérical ; il se dit rallié à l'Ordre Nouveau, mais ne peut dissimuler son attachement à l'ancien régime [...] [AD 41, Série R, Personnalités politiques, dossiers individuels, fiches de renseignements].



Fig. 6 : Les bâtiments construits au début du XX^e siècle vont être vite surchargés [coll. part.].

Nous nous quittons après cette conversation, car l'heure du déjeuner approche et je rentre à nouveau à l'hôpital. MM. Tison¹³, dépensier ; Poncelet, ouvrier en fer ; Nouvière, chauffeur ; et Hallouin¹⁴, concierge viennent d'être informés que tous les hommes de 13 à 60 ans sont invités à quitter Vendôme par leurs propres moyens et à passer la Loire.

Ces quatre employés partiront après déjeuner, il ne restera plus d'hommes à l'hôpital à part quelques infirmes incurables hospitalisés.

Les deux fils du concierge sont déjà partis, l'un sur la motobécane de l'établissement où il est occupé dont il doit rejoindre la ville de repliement, l'autre l'accompagne sur la bicyclette de sa sœur.

Les dames du personnel administratif et des services hospitaliers veulent partir étant impuissantes à assurer leur service ; elles estiment qu'il est inutile de risquer leur existence sans pouvoir rendre aucun service.

J'essaye de les faire réfléchir en invoquant l'abandon de leur poste qui pourrait leur valoir des sanctions, notamment la perte de leur situation, mais dans mon for intérieur, je ne suis pas très sûr en insistant de les vouer à une terrible mort.

Je n'arrive guère à les convaincre, elles estiment que les bombardements par avions se rapprochent tellement de Vendôme que l'évacuation de l'hôpital devrait déjà être ordonnée.

Je finis par leur dire qu'en l'occurrence, chacun doit savoir en son âme et conscience, ce qui lui reste à faire, mais qu'en tant qu'administrateur, je ne peux que les inviter à rester à leur poste.

Du reste, il n'est autant dire plus possible de remplir les formalités administratives des entrées et sorties des malades et blessés.

13. Une délibération de la commission administrative de l'hôpital précisait que Georges Tizon, dépensier, est entré en service le 20 août 1936 et que son traitement serait porté de 320 à 370 F mensuels après deux ans de service. Une autre source, de 1940, lui donne le prénom de Léon [AD 41, 4 W 242].

14. Le 12 août 1937, le ménage Hallouin-Girard se vit confier le poste de la conciergerie et y donna toute satisfaction.

C'est une allée et venue continuelle de personnes étrangères à l'établissement qu'on ne peut plus arrêter au passage.

Déjà la pénurie de médecins ne permet plus de secourir tous les blessés.

Je rentre à la maison pour déjeuner, pendant que nous sommes à table, vers onze heures et demie, on entend le ronflement saccadé d'avions que nous n'avions pas l'habitude d'entendre (fig. 7); je m'empresse d'entrouvrir les fenêtres afin d'éviter les bris de vitres dans la mesure du possible et on se réfugie de la cuisine en appentis où nous déjeunons, dans un angle de la salle à manger, car nul doute que ce soit des avions allemands; à peine rendus à notre abri bien précaire, tout juste bon à nous préserver d'éclats peu importants, nous entendons un sifflement suivi aussitôt d'une explosion formidable qui fait trembler toute la maison, puis une série d'autres explosions qui semblent s'éloigner, le calme se rétablit et nous continuons hâtivement notre déjeuner.

Les sirènes se font entendre à ce moment; que va-t-il se passer? Est-ce un nouveau raid, ou le signalement en retard du premier?

Peu après, on entend une nouvelle explosion qui paraît beaucoup plus forte que les précédentes, mais plus éloignée; j'explore le ciel, je ne vois aucune trace d'avion ni de fumée, nous terminons notre repas.

Je me mets à la fenêtre sur la rue. M. Gillard¹⁵, ancien maire de Vendôme, passe à bicyclette. Il me dit qu'une bombe est tombée sur un coin de l'hôpital du côté de l'impasse de la Cormeigeaie.

M. et M^{lle} Colas, nos voisins d'en face, partent à bicyclette équipés chacun d'un sac d'alpiniste; ils me disent qu'ils rejoignent le lieu de repliement de la recette des finances, qu'ils ont laissé la clef de leur maison à M^{lle} Vée et que si nous avons besoin de légumes pendant leur absence nous n'avons qu'à la lui demander et prendre ce que nous aurons besoin dans leur jardin; nous les en remercions.

La famille Olivier, nos voisins d'à côté, dont le gendre, M. Schultz est arrivé par le dernier train de Paris, se dispose à partir avec M^{me} Pélissier, leur amie de la rue d'Italie et M^{me} Lemaire, leur voisine du dessus.

Un chauffeur de Paris avait amené à Vendôme deux jours avant, M^{me} Schultz et son fils Sylvain dans leur voiture et était reparti à Paris par le train, de sorte qu'ils avaient bien une voiture à leur disposition, mais pas de

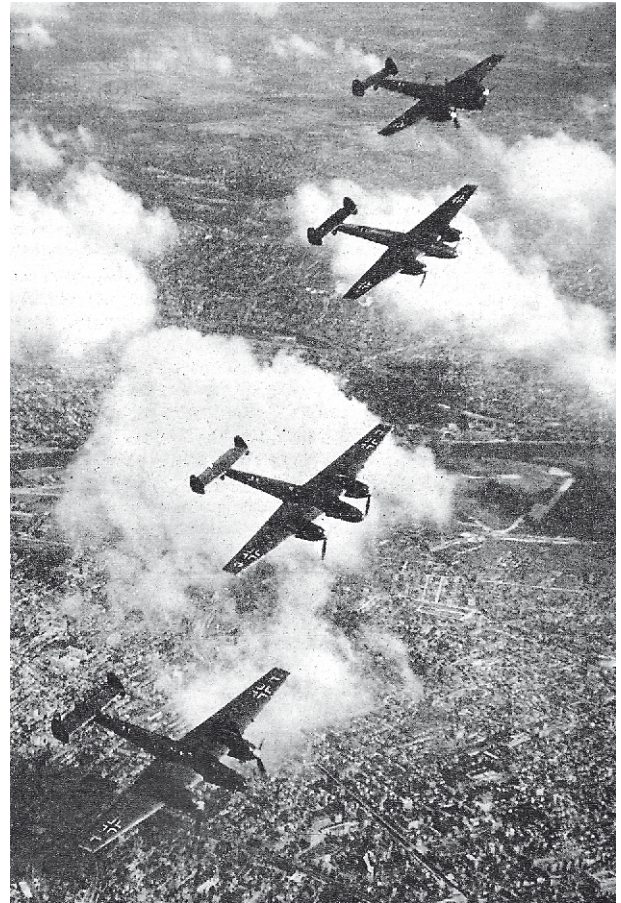


Fig. 7 : Les oiseaux noirs...

chauffeur. L'arrivée de M. Schultz fut mise à profit juste à temps pour conduire toute la famille hors de Vendôme, ils ont une deuxième voiture qu'ils prennent en remorque, ce qui permet de loger tout ce monde; ils se dirigent préalablement de l'autre côté de la Loire pour prendre ensuite une direction plus précise. Nous leur disons au revoir et leur souhaitons bon voyage avec l'espoir de les voir bientôt revenir. La famille Goldstain, les autres voisins de M. et M^{me} Olivier, étaient partis un peu plus tôt, vers les dix heures.

Quant à nous, nous ne pensons pas à partir, n'ayant d'abord aucun moyen de locomotion à notre disposition, nos vieilles bicyclettes étant hors d'état de servir depuis une dizaine d'années que nous avons abandonné ce sport, et nous sommes encore à ce moment bien décidés à rester.

Dans la matinée, j'avais aperçu de ma fenêtre la famille Lecomte avec leur camionnette et deux autres autos qui semblaient faire des préparatifs de départ; je pensais qu'ils ne partiraient pas sans venir nous dire au revoir, mais les circonstances les en avaient sans doute empêchés, je ne les ai plus revus.

Nous apprenons que la bombe qui a si fortement ébranlé notre maison est tombée sur celle de M. Gibault, agent de la compagnie d'assurances «l'Union», à

15. Sur une fiche confidentielle, rédigée en avril 1942 par l'autorité pétainiste, on peut lire : *Gillard Louis, né le 10 mai 1867 à Villefranceur (Loir-et-Cher), veuf, sans enfants, demeurant 4, rue de la Grève à Vendôme, sans profession, précédemment directeur d'école primaire. [...] Maire de Vendôme de 1924 à 1928. Avant le 11 juillet 1940 : parti SFIO, militant actif; il était taxé de travailler secrètement pour le parti communiste. En réalité, il semblait avoir des sympathies parmi les militants locaux de ce parti. Après le 11 juillet 1940 : aucun parti. Loyalisme envers le Maréchal : douteux, mais n'a jamais fait la moindre déclaration politique depuis la défaite [...]. Influence peu importante; celle qu'il pouvait avoir en tant que président du Patronage Laïque Vendômois (PLV) avant que les autorités occupantes exigent sa démission était déjà des plus restreintes [...]* [AD 41, Série R, Personnalités politiques, dossiers individuels, fiches de renseignements].



Fig. 8 : Le quartier bombardé, autour de la porte Saint-Georges [coll. ISV].

l'extrémité de la rue du Bellay ; il était paraît-il absent, une autre est tombée un peu plus loin que la maison de mon filleul dans un jardin, ce qui n'a pas empêché qu'un certain nombre de vitres soient brisées.

Et, à la suite, rue de la Mare, rue Albert premier, boulevard de Trémault, aux établissements G.M. et enfin à la gare¹⁶.

Après le départ de mes voisins, je retourne à l'hôpital me rendre compte de ce que m'a dit M. Gillard, et j'apprends qu'il s'est heureusement trompé (fig. 8). La fille de M. Danton, ancien confiseur, qui habite rue Poterie en face le musée, passe à ce moment, elle me dit, encore sous le coup de l'affolement et de l'émotion que tout est brisé chez ses parents. Les employés hommes qui devaient se rendre au quartier dans l'après-midi, sont encore là, ils me disent qu'il y a eu erreur et que l'ordre d'évacuation des hommes mobilisables porte seulement jusqu'à 50 ans, or, ils ont tous entre 50 et 60 ; cela me redonne un peu d'espoir pour que les services de l'hôpital soient assurés.

Les rues qui avaient conservé un aspect relativement animé dans la matinée, sont maintenant à peu près désertes, tous les magasins sont fermés, même l'hôtel Saint-Michel qui a toujours une certaine animation devant la porte.

M^{me} et M^{lle} Hallouin ne veulent plus rester à l'hôpital après avoir vu les dégâts causés par les bombes tombées



Fig. 9 : La porte Saint-Georges... [coll. part.]

rue Poterie et avoir vu les blessés déchiquetés victimes de ce bombardement (fig. 9 et 10).

Je me décide à me rendre compte par moi-même de l'importance du désastre ; à peine ai-je fait quelques pas dans la rue que j'aperçois au-delà du musée un amas de décombres couvrant toute la chaussée, la fumée sort par toutes les issues et le feu se propage de maison en maison par les toitures jusqu'à celle de M. Royau¹⁷ d'un

16. La description de cette trajectoire de bombardement est confirmée par le rapport de l'architecte Marcot (qui joua un rôle important au cours de ces journées dramatiques) : *Les avions venant du sud-ouest ont lancé leurs bombes à partir du Loir, aux Tanneries solognotes, et ont suivi une ligne passant au-dessus des rues du Bellay et Albert 1^{er}, traversant la rue de la Marre, au-dessus de nos têtes, et la rue Bretonnerie et ont suivi une ligne parallèle entre le boulevard de Trémault et la rue d'Angleterre* [LEPALLEC René, *op. cit.*, p. 44].

17. Philippe Royau, antiquaire rue Poterie, fut une des figures de la vie vendômoise dans la première moitié du XX^e siècle. Chef de file de la droite cléricale et conservatrice, il eut de nombreux démêlés avec ses adversaires politiques, dont les temps forts furent la laïcisation de l'hôpital de Vendôme [cf. LOISEL J.-J., « La laïcisation de l'hôpital de Vendôme », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. 62, 2007] et l'« affaire des Accroupis de Vendôme » [cf. PRUDHOMME A., *Éclats d'histoire*, t. 2, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2006]. Ce qui ne l'empêcha pas d'être deuxième adjoint d'une municipalité



Fig. 10 : L'hôtel du Gouverneur... [coll. part.]

côté et jusqu'à la grande maison à cheval sur le petit bras du Loir joignant le musée de l'autre côté.

Je suis profondément ému par cette vision de carnage qui a paraît-il causé la perte d'une quarantaine de vies humaines, dont plusieurs sont sous les décombres¹⁸.

Il paraît que la si grande importance de ce sinistre est due à la chute d'une bombe près d'un camion réservoir d'essence qui a pris feu quelques instants après.

D'autres bombes sont tombées sur l'hôtel de ville et on aperçoit des maisons écroulées et des murs chancelants qu'il n'est plus possible d'identifier de loin, la perspective étant complètement modifiée.

On cite les noms de personnes qui seraient sous les décombres, mais dans l'incertitude, il vaut mieux attendre les renseignements officiels.

Cependant, il paraît certain que M^{me} Trestard, concierge de l'hôtel de ville, a été tuée dans sa loge, que M. Venisse¹⁹, secrétaire de la mairie, est blessé à la main droite et que M^{me} Tézénas dactylo a été blessée

dominée par les socialistes en 1912. Il fut aussi vice-président de la Société de Secours Mutuels «La Vendômoise» de 1905 à 1932, puis président jusqu'à sa mort, en 1939 [cf. PETIT Jean, *Société de Secours Mutuels «La Vendômoise», 1849-2005*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2005].

18. Cette évaluation était bien inférieure à la réalité : *Le bilan humain fut très lourd et il ne sera sans doute jamais possible de proposer des chiffres définitifs : 89 morts dénombrés, peut-être une centaine ou plus, environ 200 blessés accueillis dans les postes de secours, à l'hôpital et à la clinique du Dr Chevallier* [LOISEL (J.-J.) et PASQUIER (J.-C.), *Des Ténèbres à la lumière. Le Vendômois de 1939 à 1945*, Saint-Cyr-sur-Loire, Éd. Alan Sutton, 2002].

19. Jean Duverger les cite dans son «Additif au rapport du 15 juin 1940» [Fonds local de la BCPV] : *En pénétrant à l'Hôtel de Ville, je foulais un sol jonché de débris de vitres, de plâtras, de papiers épars, sans trouver âme. Je redescendis aussitôt et rencontrai M. Venisse, secrétaire général, qui remontait l'escalier et me renseigna sur ce qui s'était passé ; il m'annonça la mort de M^{me} Juliette Trestard, la concierge, qui gisait la face contre terre dans le petit jardin de la Mairie. Elle avait été asphyxiée par le souffle de la bombe tombée à 3 ou 4 mètres d'elle. René Vernisse figurait dans la liste de 24 personnes proposées pour une récompense en raison de leur comportement lors des journées des 15 et 16 juin*

légèrement aux jambes par des éclats de verre en descendant précipitamment les escaliers.

L'ancien moulin à farine du pont Saint-Georges occupé par M. Fisseau²⁰, charpentier et par des ouvriers de la fonderie de Saint-Ouen, est paraît-il en feu et qu'il y aurait aussi des victimes de ce côté.

Seuls, le commandant Haugou²¹ et le sous-lieutenant Moine des sapeurs-pompiers sont sur les lieux avec une poignée de leurs fidèles auxiliaires et luttent d'une façon à peu près inutile contre un incendie de cette importance et avec un personnel aussi réduit.

Jusqu'à ce moment, malgré le départ de mes voisins, je n'avais aucune idée de quitter Vendôme, mais devant l'incertitude de la solidité des caves de la rue de la Grève²², surtout à leur entrée, susceptible de s'écrouler

1940 [Liste dressée par le maire de Vendôme, le 21 juillet 1942, et adressée au préfet de Loir-et-Cher, Fonds local, BCPV].

20. Albert Fisseau était maître charpentier. Son chef-d'œuvre de compagnon fait partie des collections du musée de Vendôme. La maison qu'il construisit et habita, tout de suite au sud de la porte Saint-Georges, attire toujours le regard. Avant sinistre, il s'agissait d'un moulin grâce auquel A. Fisseau produisait lui-même son électricité. Il a fait un rapport intéressant sur les journées des 15 et 16 juin. Il fut conseiller municipal de Vendôme pendant la Seconde Guerre mondiale, puis pendant les années suivantes, n'hésitant pas à donner son opinion, voire à manifester ses désaccords.

21. Le commandant Haugou dirigeait depuis des années le corps des sapeurs-pompiers de Vendôme, il fut un des premiers sur les lieux du sinistre après le bombardement. Comme l'incendie ne s'était pas déclaré immédiatement, il porta d'abord secours à des blessés. Puis, à la suite de l'explosion du réservoir d'un camion, le feu prend dans une maison, puis gagne les voisines. La lutte est vite perdue, par manque de moyens techniques et surtout humains : *J'ai quatre pompes à bras de disponibles et pas un homme se présente pour les utiliser ; ils ont tous quitté Vendôme, je ne peux distraire aucun homme de l'autopompe et de la moto-pompe, n'ayant qu'une dizaine d'hommes en tout ; et il m'en faudrait le double. Le service incendie de la défense passive, qui comptait 102 hommes, n'en compte plus que 15* [LEPALLEC René, *op. cit.*, p. 38].

22. Il est vrai que le coteau de la rue de la Grève était sujet à des éboulements épisodiques dont le plus célèbre, en 1910, a donné lieu à une série de cartes postales. Et certains pouvaient craindre qu'en cas d'explosions multipliées (tirs d'artillerie, bombardements aériens) les caves ne soient fragilisées.

et d'empêcher toute retraite au dehors, de l'influence du froid qui y règne et qui pourrait avoir une action néfaste sur la santé de ma femme qui relève à peine d'une congestion pulmonaire, devant aussi le manque de directives pour la gestion de l'hôpital dans un pareil moment, aménagé pour environ deux cents hospitalisés et qui en abrite le double en ce moment : dans l'impossibilité matérielle de faire plus pour les malades (le personnel médical étant insuffisant) et abandonnés à la grâce de Dieu, je commence à croire que ceux qui sont partis ont eu raison, car, à n'en pas douter nous serons encore bombardés avant qu'il soit longtemps, sans pouvoir apporter aucun secours, ma conviction de rester sur la brèche coûte que coûte est fortement ébranlée.

Après ma visite à la rue Poterie dévastée, je rentre fort perplexe à l'hôpital. M. Buisson qui devait rentrer à quinze heures suivant ses prévisions, n'est pas encore arrivé ; il est seize heures, il a sûrement été empêché, soit par une panne, soit par les encombrements de voitures (**fig. 11**).

Je trouve à la porte le concierge décidé cette fois à quitter Vendôme, il me dit être accompagné par sa femme et sa fille, qui sont déjà réfugiées dans les caves de la rue de la Grève et par M. René Corbières, parent de M. Devineau, peintre, place de la Madeleine. Il me propose de les accompagner, je ne dis ni oui, ni non, mais mon opinion est faite, rester à Vendôme, c'est s'exposer inutilement à la chute des bombes et je viens de voir quelles en sont les conséquences ; s'exiler dans les chemins dans la nuit, c'est courir beaucoup moins de risques, car, à pied, avec un peu de prudence on peut se dissimuler dans les fossés ou sous les arbres.

Je rentre à la maison, j'expose à ma femme la situation telle que je l'ai vue et le projet de voyager la nuit ; et après examen du pour et du contre, nous décidons de partir avec M. Corbières et la famille Hallouin, ce petit groupe aura l'avantage de ne pas être complètement isolés sur la route et de pouvoir se porter secours le cas échéant.

Je retourne pour la quatrième fois à l'hôpital, M. Buisson est parait-il rentré ; je fais part à M. Hallouin



Fig. 11 : Dans le jardin de l'hôpital, les sépultures provisoires des victimes du bombardement de juin 1940 [coll. part.].

de notre décision de nous joindre à eux et nous convenons de partir des caves à vingt-et-une heures.

Je rends visite à M^{me} Corbières pour lui dire que nous avons décidé de partir avec son fils et qu'il passe nous prendre à vingt heures quarante cinq.

Il a été convenu que chacun emporterait les victuailles dont il dispose.

Nous faisons nos préparatifs et nous emplissons deux valises des objets les plus nécessaires, mais il nous faudrait une petite voiture pour les véhiculer, car nous n'aurions jamais la force de les porter longtemps à bout de bras ; nous trouvons dans la remise de M. Leconte, la petite voiture qu'il nous faut, nous nous assurons auprès de voisins qu'elle est bien sa propriété et nous l'empruntons sans son autorisation, bien sûrs qu'il nous dira qu'il avait oublié de nous la proposer comme un vénérable curé de ma connaissance à qui ses petites pénitentes lui confessaient, faute d'autres péchés, qu'elles lui avaient volé des pommes dans son jardin, leur disait en leur donnant l'absolution, qu'il avait oublié de leur dire d'en prendre.

Après un souper un peu pressé, nous finissons à peine nos emballages que M. Corbières venait nous prendre en passant ; il n'était que vingt heures trente et par conséquent un peu en avance sur l'horaire prévu, nous prenons un restant de café froid et après avoir lâché la poule et ses cinq poussins dans le jardin, garni plusieurs récipients d'eau pour les abreuver et laissé à manger à notre chat « Joujou », nous nous acheminons vers les caves de la rue de la Grève où nous attendent M. et M^{me} Hallouin et leur fille Francine.

Aux six personnes qui devaient former notre petit groupe d'évacués, s'étaient jointes M^{me} Pijolet²³, maîtresse-lingère de l'hôpital, M^{me} Tézénas, sa fille, dactylo à l'hôtel de ville avec sa bicyclette surchargée de plusieurs valises, couverture, etc., M^{me} Follys, de Louveciennes et M^{lle} Jeanne, sa protégée, la blessée de la gare de Bessé-sur-Braye avec une voiture d'enfant empruntée à M^{me} Vial, surveillante des services de médecine, M^{lle} Petit, sous-surveillante du service des vieillards femmes de l'hospice avec sa mallette et son sac à main, et enfin M^{me} Leriche²⁴, la fermière de l'hôpital avec sa bicyclette extrêmement chargée, soit au total avec nous deux et M. Corbières, douze évacués volontaires ; c'est évidemment plus qu'il n'avait été prévu et tout d'abord, je crains que ce nombre soit une cause de difficultés pour se dissimuler aux avions que nous pourrions rencontrer, d'autre part il aura l'avantage de mieux pouvoir s'entraider et supporter plus facilement les fatigues de la route (**fig. 12**).

On procède aussitôt à la répartition des bagages tant sur la voiture à bras de M. Devineau empruntée à son

23. Élise Vaudor, veuve Pijollet, selon une source de 1940 [AD 41, 4 W 242].

24. Raymond Leriche et son épouse ont été nommés, le 10 mars 1937, lui charretier de l'hôpital, elle *basse-courière*, c'est-à-dire chargée de l'étable et de la porcherie de l'établissement. Le ménage logeait dans les locaux de l'Île-Madeleine. R. Leriche fut mobilisé et fait prisonnier en 1940 ; il ne retrouva la liberté et son poste de charretier à l'hôpital qu'en mai 1945.



Fig. 12 : M^{me} Leriche, « basse-courière » de l'hôpital de Vendôme [coll. part.].

parent par M. Corbières, que sur les bicyclettes de M^{me} Tézénas et de M^{me} Leriche et la voiture d'enfant conduite par M^{me} Folllys ; je prends moi-même en supplément sur ma petite voiture une mallette de M^{me} Leriche qui ne peut trouver place dans la voiture de M. Corbières, la bicyclette de M. Hallouin reste à la disposition pour le service d'estafette.

Enfin la caravane se forme, il est convenu que l'on devra s'espacer et former un groupe le plus allongé possible sans toutefois se perdre de vue, pour donner moins de prise aux bombardements possibles ; cette disposition aura par la suite bien du mal à être suivie à la lettre, soit par suite des sinuosités de la route où la voiture de M. Corbières un peu lourde et la plus chargée restera en arrière dans les côtes et les mauvais chemins, soit par le besoin de se confier ses impressions de route, ce qui en rompt la monotonie.

Il est environ vingt et une heures trente quand le groupe se met en marche, on jette un dernier regard en arrière sur l'incendie du centre ville²⁵ qui fait rage, on a l'impression que le commencement de la rue de la Grève est en feu et l'on part en direction de Montoire qui a été fixée comme première étape (**fig. 13**).

Le chemin s'effectue selon le programme, M^{me} Pijolet qui s'est munie de sucre et d'alcool de menthe forte reconforte les voyageurs nocturnes, il fait un temps très favorable à une excursion de nuit, c'est presque la pleine lune, mais elle est souvent voilée par de légers nuages, de sorte qu'on y voit suffisamment clair à se conduire, mais que nous ne devons guère être visibles des avions que l'on entend passer de temps en temps ;

25. Le bilan immobilier de ces deux journées des 15 et 16 juin fut catastrophique : 235 maisons détruites, soit 11 % de l'ensemble des constructions de la ville. D'authentiques monuments, comme l'hôtel du Gouverneur, le tribunal étaient condamnés à disparaître, ainsi que des maisons des XV^e et XVI^e siècles, qui ne manquaient pas dans ce quartier ancien de la ville. Seule, la porte Saint-Georges parviendra à renaître.



Fig. 13 : À pied, à bicyclette sur les routes de l'exode, comme tant d'autres.

du reste, la consigne est observée assez scrupuleusement et les accidents de la route facilitent notre dissimulation.

DIMANCHE 16 JUIN

Ce jour-là aussi... Nouveau bombardement de Vendôme.

La journée du dimanche 16 commence. Nous voilà bientôt au bas de la côte de Saint-Rimay²⁶, on fait une petite halte aux abords d'une maison d'où filtre de la lumière et où sont déjà d'autres personnes qui semblent être des évacués ; ils ouvrent assez fréquemment les portes, j'estime qu'il n'est pas prudent de rester plus longtemps à cet endroit, les rais de lumière qui fument trop souvent des portes entr'ouvertes peuvent attirer l'attention des aviateurs ennemis que l'on entend passer pas loin de nous, et puis le jour commence à poindre et nous avons à traverser une zone très à plat²⁷, dépourvue d'arbres jusqu'au village des Roches sur Loir ; cela engage à écourter notre halte pour gagner Montoire avant qu'il ne fasse grand jour (**fig. 14**).

La traversée de cette commune tout en longueur nous semble interminable, et puis nous ne sommes plus seuls sur la route qui se prête mal à notre camouflage, nous sommes croisés ou dépassés par des convois de réfugiés et par des militaires français qui s'en vont comme nous un peu au hasard.

Déjà un peu de défaillance se manifeste dans notre troupe, je tiens la tête avec M^{me} Piriou et M^{me} Leriche et je continue à marcher, car nous [sommes] en terrain

26. Non loin de là se trouve le tunnel de Saint-Rimay qui attend son heure de célébrité. Son existence sera un des arguments pour le choix de Montoire comme lieu de rencontre entre Hitler et le maréchal Pétain (contrairement à ce qu'on peut malheureusement lire encore ici ou là, cette rencontre n'eut pas lieu dans le tunnel !)

27. Il s'agit de la large plaine qui se développe sur la rive gauche du Loir, entre le bas de la côte de Saint-Rimay et le pont des Roches-l'Évêque. Cette campagne, largement ouverte, était consacrée aux cultures céréalières, relayées par des pâtures à l'approche de la rivière.

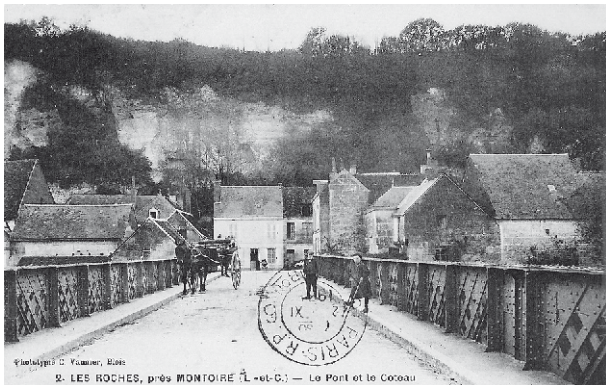


Fig. 14 : Ni le temps ni l'heure d'admirer le pittoresque village des Roches [coll. part.].

découvert, d'un côté des maisons et de l'autre la rivière, il n'est pas facile de se dissimuler surtout avec les convois qui passent presque sans discontinuer ; je pousse sans arrêt jusqu'à l'allée d'arbres qui conduit à la gare de Montoire²⁸ (fig. 15) ; une fois là, je dis à M^{me} Leriche, maintenant nous allons les attendre, nous nous allongeons sous les arbres. Au bout de dix minutes, le gros de la troupe arrive enfin.

Nous continuons tous ensemble cette fois et vers quatre heures, nous faisons notre entrée dans la ville encore endormie ; sur la place, M^{me} Follys se met à la recherche d'un médecin qui pourrait extraire la balle de mitrailleuse que sa protégée, M^{lle} Jeanne, a dans la main depuis vendredi, mais ses démarches restent infructueuses, il n'y a plus de médecin à Montoire. Le pharmacien de la place veut bien refaire le pansement, mais se refuse pour procéder à l'extraction de la balle.

Nous nous remettons en marche et arrivons à Saint-Oustrille, faubourg de la ville ; dans le coteau qui s'élève à peu de distance de la route, nous avisons un petit sentier un peu ombragé où nous espérons pouvoir nous

28. C'est bien dans cette petite gare qu'eurent lieu deux entrevues successives : le 22 octobre 1940, entre Pierre Laval et Hitler ; deux jours plus tard, le 24, ce fut la fameuse « poignée de main » entre le Führer et le maréchal Pétain, point de départ symbolique de la politique de collaboration.

reposer et passer la journée en attendant la nuit pour repartir en direction de Couture, et de là, gagner une route qui pourrait nous conduire vers la Loire que nous espérons pouvoir traverser à Saumur, car nous ne voulons pas aller à Tours à cause du passage des troupes et des réfugiés en voiture qui se replie dans cette direction (fig. 16).

On s'installe tant bien que mal, plutôt mal que bien et on se met en devoir de casser la croûte, car les estomacs sont vides, et on essaye de prendre un peu de repos, M^{me} Leriche va en ville pour le ravitaillement du pain.

Ceux d'entre nous qui ne dorment pas ont la surprise de voir passer une caravane d'évacués parmi lesquels on reconnaît en tête poussant une voiture à bras, M. Tison, dépensier de l'hôpital, et plusieurs infirmières parmi lesquelles M^{mes} Vial, Moine, Billault et Dizès²⁹,

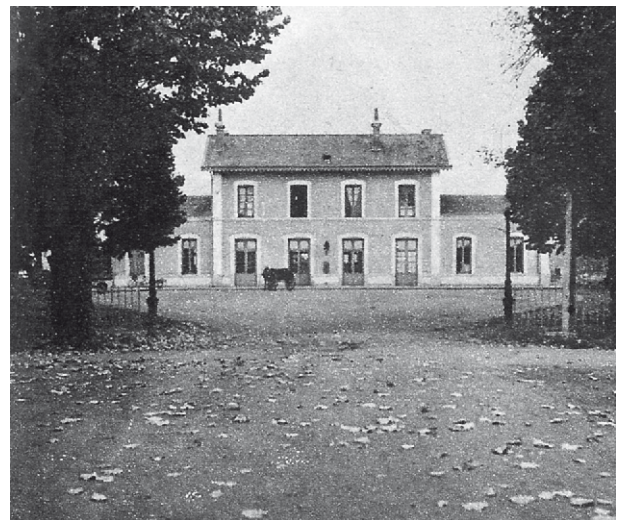


Fig. 15 : Banale petite gare de Montoire, mais dans quelques mois... [coll. part.]



Fig. 16 : Un seul but : atteindre la Loire avant les Allemands.

29. Ces infirmières ont sans doute quitté Vendôme dans la soirée du 15, car leur présence aux côtés du Dr Marthe Chevallier est attestée lors du bombardement : *À l'heure du bombardement, M^{me} Chevallier, assistante au service de chirurgie, était le seul docteur en médecine*



Fig. 17 : La vue que les fugitifs auraient pu avoir..., en plein jour [coll. part.].

infirmières soignantes, avec M^{lle} Bégué ; M^{lle} Le Guillout³⁰, surveillante de la pharmacie et la bonne du service, M^{lle} Madeleine Mouteau ; ils ont l'intention de gagner la Bretagne d'où M^{mes} Moine et Vial sont originaires. Mais en attendant elles se rendent dans une ferme proche de l'endroit où nous sommes arrêtés et dont les fermiers sont apparentés avec M^{me} Lormeau préposée à la maternité. Il résulte de cette coïncidence qu'une importante fraction du personnel de l'hôpital se trouve réuni inopinément à Saint-Oustrille, et c'est un pur hasard que les deux groupes se soient rencontrés, nous avons appris en rentrant à Vendôme que le projet d'aller jusqu'en Bretagne n'avait pas eu de suite, que tout ce groupe était rentré à l'hôpital le lundi 17 et que les événements leur avaient donné raison (fig. 17).

présent à l'hôpital sur les six qui assuraient le service de l'établissement. Depuis plus de deux heures elle soignait les blessés du train sinistré, avec la collaboration de trois infirmières, M^{me} Moine, M^{lle} Bégué, M^{lle} Diez. [...]

Les infirmières étaient fatiguées ; elles n'avaient mangé très sommairement qu'à 16 heures. La maison de l'une d'elles (M^{me} Vial) avait brûlé sans qu'elle pût rien sauver, étant à l'hôpital. À plusieurs leur famille conseillait de partir. Un chauffeur avait proposé de les emmener à Poitiers. Après s'être concertées, elles ont déclaré qu'elles allaient profiter de cette proposition [LEPALLEC (R.), *op. cit.*, p. 53-54].

30. M^{lle} Marie Le Guillout était infirmière de longue date à l'hôpital de Vendôme, où elle s'était vite fait remarquer pour sa compétence et son zèle. En mars 1925, elle fut proposée pour la médaille des épidémies ; elle reçut encore des félicitations l'année suivante ; en 1927, elle passa son examen d'infirmière à l'hôpital de Vendôme et fut reçue avec une mention « très bien ». Après son retour, elle fut impliquée dans l'affaire qui aboutit à la démission du Dr Guimont, chef du service de la pharmacie (août 1942) et au renvoi de sa surveillante [cf. LOISEL (J.-J.), « L'hôpital de Vendôme (1939-1945) », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, année 2009 ; et pour plus de détails, une version développée de la même étude, déposée à la Bibliothèque de la Communauté du pays de Vendôme, février 2009].

Un peu plus tard, nous abandonnons notre position et nous aurions ignoré qu'ils étaient aussi près de nous ; car en effet, à la recherche d'un endroit plus confortable que le sentier où nous sommes, je rencontre une brave femme, M^{me} veuve Juliette Saillard à qui je raconte notre odyssée et qui nous offre un abri dans une habitation troglodyte dont elle a la garde et où sont déjà réfugiées plusieurs personnes de sa famille.

Heureusement que nous trouvons cette occasion de nous mettre à l'abri car des avions passent au-dessus de nous et presque continuellement nous entendons l'éclatement de bombes dans les environs, notamment sur Montoire, où les dégâts ont été insignifiants³¹.

Dans la soirée un fort orage nous aurait traversés si nous n'avions pas eu l'abri des caves en roc de la propriété.

À l'heure du déjeuner, on fait l'inventaire des provisions que chacun a apporté, il est entendu que ces provisions feront le fonds de la communauté et que tout ce qui sera acheté par la suite sera payé en commun chacun pour un douzième.

M^{me} Hallouin déclare : une poule, deux biftecks, plusieurs livres de beurre, quatre douzaines d'œufs frais, du sucre, etc. ; M^{me} Follys : des conserves, du sucre, des biscottes ; M^{me} Leriche : des conserves, deux biftecks ; M^{me} Pigeolet : des conserves, du sucre, etc. ; M. Corbières : des œufs cuits à dur ; personnellement, nous

31. On peut lire dans le premier « Cahier » du Dr Gamard : *Quelques bombes tombèrent dans la région : une pluie de bombes au carrefour de la route de Lunay et de Vendôme, à Ris. Deux crevèrent la chaussée, une tomba sans éclater dans la maison de la mère Saillard qui y dormait avec des réfugiés. Huit bombes sur Montoire dont sept dans les jardins et une sur les hangars de Papillon [négociant en vins], rue Saint-Denis : les tonneaux crevés laissèrent couler le vin dans le ruisseau [...].*

avons : quelques boîtes de pâté de foie, des rillettes, du chocolat, du pain d'épices, des biscuits, des œufs cuits à dur, un derrière de lapin rôti, du sel fin et du sucre en poudre et en morceaux. Chacun propose ses provisions pour le déjeuner, M^{me} Hallouin veut faire cuire sa poule, mais la batterie de cuisine de la maman Saillard est assez rudimentaire, les réfugiés déjà dans la maison en emploient une bonne partie, il faut faire deux groupes pour le déjeuner, on n'arrive pas à faire cuire la poule que l'on finira de cuire à une autre étape. On se rattrape sur les rillettes, les biftecks, le derrière de lapin, les conserves et les œufs durs.

Si ce n'étaient les circonstances tragiques que nous traversons on se croirait plutôt en pique-nique d'une partie de plaisir que dans la détresse de l'abandon de son chez soi, sans savoir quand et comment on le retrouvera.

Le déjeuner est à peine terminé que de nombreux avions ennemis nous rappellent à la réalité, nous croyons même entendre les nôtres qui les poursuivent, le bruit de l'éclatement des bombes semble un peu éloigné, nous ne nous en tenons pas moins à l'abri du rocher, et pour comble, l'orage dont j'ai parlé ci-dessus se déclenche assez violent et dure plus d'une heure ; heureusement que nous ne sommes pas sur la route et que notre abri nous préserve également de l'eau.

Dans le lointain, en direction de Fontaine-les-Coteaux, on aperçoit de la fumée et nous craignons que des incendies aient été allumés par les bombes, à moins que ce ne soit par la foudre ; cependant ces fumées ne persistent pas, après tout c'est peut-être un train qui a passé.

Nous pensons à Vendôme où toute la nuit, sur les points en hauteur que nous avons traversés, on voyait la lueur de l'incendie qui ne faisait qu'augmenter d'intensité, nous apprenons par les on-dit que de nouvelles bombes avaient été jetées, que des ruines considérables s'amoncelaient et que de nouvelles victimes s'y trouvaient.

Enfin à la tombée de la nuit, après avoir pris un repas substantiel, nous rééquipons nos bagages sur nos véhicules et après avoir pris congé de la maman Saillard qui nous fait promettre de lui écrire pour savoir ce que [nous] serons devenus par la suite ; on se remet en marche dans la direction de Couture, mais avec l'intention de bifurquer à Artins pour gagner ensuite Montrouveau où nous comptons faire la seconde étape.

C'est la nuit, aussi belle que la précédente, l'orage ayant nettoyé le ciel, mais nous ne connaissons pas la route qui bifurque dans un lieu-dit « La Madeleine »³², d'un côté par Artins par de petits chemins, de l'autre vers le Plat-d'Étain ; c'est vraisemblablement ce dernier

que nous prenons, heureusement que la route est plus belle et surtout plus courte de la distance de cette localité à Artins, comme j'ai pu le vérifier plus tard sur la carte.

À trois kilomètres environ de « La Madeleine », nous croisons un convoi hippomobile d'évacués dont les gens nous disent être de Villiers-sur-Loir ; ils viennent de Ternay, d'où on les a renvoyés chez eux³³.

Nous décidons de continuer notre route et nous arrivons dans un fort village que nous croyons être Artins mais qui en réalité est le Plat-d'Étain³⁴ ; nous faisons le plein d'eau dans des bouteilles, à la pompe d'une maison sur le bord de la route.

Après quelques recherches à la lueur d'une lampe électrique, nous trouvons l'indication d'un chemin qui mène à Montrouveau³⁵, nous reformons notre colonne et nous nous embarquons sur ce chemin ; c'est à peu près à ce moment que nous commençons notre journée du lundi 17.

LUNDI 17 JUIN

Ce jour-là aussi... Les troupes allemandes entrent à Chartres, dans une ville presque désertée de ses habitants.

De temps en temps nous entendons des ronflements de moteurs d'avions, nous essayons de nous dissimuler de notre mieux ; enfin vers trois heures du matin nous faisons notre entrée dans Montrouveau où la population dort encore. Nous avons à ce moment parcouru 21 kilomètres de Vendôme à Saint-Oustrille et 9 depuis ce dernier point.

On essaye de se reposer sur le bord de la route en attendant que les habitants s'éveillent ; M^{me} Follys en parisienne délurée avec les plus jeunes femmes de la troupe cherche une maison où elle trouverait l'hospitalité ; tout est clos et on ne peut raisonnablement faire lever les gens, quelques-uns trouvent un refuge dans l'église dont M^{me} Piriote a trouvé la porte ouverte, mais il y fait presque plus frais que dehors ; en ce qui me concerne je m'assois sur les marches en pierre du perron de la mairie, ce n'est pas très confortable, d'autres vont à la recherche d'un coin où on pourrait être mieux (fig. 18).

Enfin des évacués qui sont arrivés la veille au soir avec chevaux et voitures, sortant d'une cour de ferme,

33. Il est vrai que certains, à Ternay et ailleurs, s'efforçaient de convaincre leurs compatriotes du Vendômois de l'inutilité, voire du danger de céder à la panique générale et de vouloir à tout prix « passer la Loire ».

34. Le Plat d'Étain était au départ un hameau de la commune d'Artins, le bourg initial se trouvant sur la rive droite du Loir, entre la « vieille église » et le pont. Avec l'accroissement de la circulation sur la route Montoire-La Chartre par la rive gauche, le Plat d'Étain a pris son essor et supplanté le chef-lieu. Nouvelle église (construite au XIX^e siècle), mairie, commerces ont concrétisé cette supériorité.

35. Il s'agit de la petite route (alors un chemin non goudronné évidemment) qui prend à gauche dans le village du Plat d'Étain, passe au pied de l'ancienne commanderie hospitalière d'Artins pour rejoindre la vallée de la Cendrine au bas du bourg de Montrouveau.

32. La route que choisit d'emprunter le groupe est l'actuelle D 10 qui rejoint le Plat d'Étain, implantée sur une terrasse supérieure de la vallée du Loir ; tandis que l'autre itinéraire gagne le fond de cette vallée, en direction de Saint-Jacques-des-Guéréts ; plus complexe parce qu'empruntant des chemins, il était effectivement plus long et plus propice à s'égarer. La chapelle de la Madeleine, toujours existante, a donné son nom au lieu.



Fig. 18 : La petite église Saint-Blaise de Montrouveau [cl. M. Loisel].

du moins les charretiers qui vont soigner les chevaux qui sont attachés aux arbres de la cour de l'école.

Nous entrons en conversation avec eux, nous apprenons qu'ils sont de la commune de Naveil³⁶ et qu'ils doivent continuer leur route dans une direction qui leur sera indiquée au moment de leur départ. Ils ont été, nous disent-ils, accompagnés par mon ami Édouard Jouanneau de Chanteloup-Villerable qui doit revenir ce matin avec son auto leur apporter des nouvelles de chez eux.

Les femmes et les enfants du convoi au nombre d'une trentaine sont logés dans la grange d'un aubergiste chargé de recueillir les évacués ; nous reconnaissons en effet des visages de connaissance.

Un débit s'ouvre enfin et nous demandons s'il est possible de prendre un petit déjeuner et de se reposer la journée dans le village. La débitante qui ne semble pas très bien réveillée, nous indique son confrère, M. David, qui joint à la profession de cafetier celle de bicottier³⁷ et éventuellement celle de directeur de l'hébergement des évacués. Il vient d'ouvrir également son établissement, nous remisons nos véhicules près de sa grange car la moitié au moins des réfugiés de Naveil qui l'occupent ne sont pas prêts à prendre leur départ et à nous laisser la place pour nous installer. Pendant ce temps, nos jeunes débrouillardes ont trouvé au débit

36. Il pourrait bien s'agir du groupe de Naveillois dans lequel figurait le cantonnier du village, le père Hubert, auquel L. et C. Bonin prêtent ce plaisant compte-rendu de l'équipée : *ben, nous, j'avons été jusqu'à Montrouveau, et puis quand les « boches » nous ont rattrapés, on s'est en r'venu cheu nous* [BONIN (L. et C.), *Naveil, Pages d'histoire*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2009, p. 136].

37. Ce terme n'apparaît ni dans le *Glossaire du Vendômois* de P. Martellière, ni dans *Le vieux parler tourangeau* de M. Davau, ni dans *La France en héritage* de G. Boutet. Dans son *Dictionnaire du monde rural*, M. Lachiver cite deux mots, *biquot* (fromage de chèvre en Mâconnais) et *biquotière* (femme qui apporte au marché des fromages de chèvre, toujours en Mâconnais). Il est vrai que nous sommes tout près du village des Essarts qui a préservé sa très ancienne « assemblée du biquet »... Le même ouvrage cite la *biscotine* (vin blanc fait avec du raisin rouge non cuvé, dans le Blaisois).

de tabac de l'endroit, un peu plus haut sur la route de Chemillé-sur-Dême de quoi se reposer et s'occuper de la confection d'un café au lait général chez une parente de la buraliste, par petits groupes car la maison n'est pas grande, nous dégustons ce café au lait avec des tartines de beurre.

M. Corbières fait le plein de cigarettes pour la route afin de lui donner l'impression que sa petite voiture est munie d'un moteur. Puis on demande à l'hôtesse, M^{me} David, de nous autoriser à manger nos provisions dans la salle de café et à finir de cuire la poule que M^{me} Hallouin avait commencé à Saint-Oustrille. La place dans la grange étant maintenant libre, quelques membres de la caravane en font l'occupation et se reposent un peu avant le déjeuner, on procède à un peu de toilette dans l'écurie de l'hôtelier, ce n'est pas très confortable comme cabinet de toilette, mais je trouve tout de même le moyen de me raser et M. Corbières en fait autant.

L'orage de la veille n'a pas eu de suite, nous déjeunons tranquillement et la journée se passe en repos dans la grange et en quelques petites excursions dans le bourg.

Dans la soirée, trois personnes de la région parisienne, le père, la mère et le fils arrivent à notre étape ; ils ont fait la route partie à pied, partie par voie de fer, les hommes ont chacun une bicyclette qui servent surtout à porter les paquets car la dame va à pied. Ils nous apprendront qu'ils ont été bombardés à Mondoubleau³⁸ qui s'attend à être occupé par les troupes allemandes à bref délai ; cela ne devient pas rassurant et je me demande, à l'allure qu'ils vont, et en admettant l'exactitude de ce que ces gens viennent de nous dire, si nous pourrions passer la Loire avant eux.

38. Les ouvrages de référence ne font pas état de bombardements sur Mondoubleau à la mi-juin 1940. Cependant, Gilbert Rigollet évoque des mitraillages dans les environs : *Le 14 juin, en fin d'après-midi, un train a été mitraillé en gare de Sargé-sur-Braye. Le 15, en fin de matinée, nouveau mitraillage entre Cormenon et la gare de Sargé-sur-Braye. Une vingtaine de blessés ont été transportés à l'hôpital de Vendôme. Et il y eut des morts [...]* [RIGOLLET (G.), *Op. cit.*, p. 54].



Fig. 19 : À Chemillé-sur-Dême, l'entrée en Indre-et-Loire [cl. M. Loisel].

Après le dîner pris à l'auberge comme le déjeuner, on fait les préparatifs de départ sans oublier de se munir de pain, de vin, d'eau et de lait, laissant la place libre pour les trois personnes arrivées dans la soirée, puis on se met en route pour Neuvy, par Chemillé-sur-Dême.

À environ deux kilomètres et demi de Montrouveau, dans un croisement de chemins, probablement le lieu-dit « La Vente », nous trouvons un débit ouvert, mais qui paraît occupé par des évacués avec des automobiles qui semblent en panne ; ils nous disent que les propriétaires du café sont partis, ils nous donnent une impression un peu suspecte, nous ne nous arrêtons pas plus longtemps. Sur la route, entre ce dernier point et Chemillé, en regardant derrière nous après avoir parcouru deux ou trois kilomètres, nous sommes intrigués par des lumières qui semblent être des signaux et qui paraissent nous suivre ; on dirait des cyclistes zigzaguant comme s'ils étaient ivres et tout d'un coup s'arrêtant pour lever et abaisser successivement leurs lanternes (fig. 19).

À Chemillé-sur-Dême³⁹, vers minuit environ, nous trouvons une femme affolée qui en nous entendant passer, avait ouvert sa porte, elle est avec son fils âgé d'une quinzaine d'années, ils viennent d'entendre dans la TSF que les troupes allemandes approchent de plus en plus, qu'ils sont à Châteaudun et nous dit qu'elle veut partir pour ne pas que son enfant soit pris par les Allemands. Un peu plus loin, dans les rues de Chemillé, nous rencontrons une patrouille de quatre individus qui semblent des gardes civiques, l'un d'eux porte un brassard ; néanmoins ils ne nous disent rien de bon, nous leur déclarons que nous venons de Vendôme et que nous nous dirigeons sur Neuvy-le-Roi ; ils nous disent alors de faire bien attention parce que nous avons beaucoup de chances de nous tromper de chemin sans cependant s'offrir à nous indiquer la bonne route.

39. Les fugitifs ont changé de département : Chemillé-sur-Dême est le premier village atteint en Indre-et-Loire.

MARDI 18 JUIN

Ce jour-là aussi... Les troupes allemandes investissent Vendôme, Montoire, Blois, Romorantin, Le Mans. Amboise est bombardée. Du 18 au 21 juin, quelques centaines de Tirailleurs nord-africains empêchent les Allemands de passer la Loire. Du 18 au 20 juin, résistance acharnée des Cadets de l'École de cavalerie de Saumur (fig. 20).

Nous nous en remettons à notre bonne étoile et réparons au petit bonheur ; en effet, nous trouvons un carrefour de routes dont l'une d'elles conduit à Beaumont-la-Ronce et Tours ; nous prenons un chemin de moindre importance qui nous paraît être le bon, mais qui n'est pas très bon en tant que chemin : il est peu large et mal empierré, il nous semble de plus interminable, nos véhicules cahotent d'une façon inquiétante et nous sommes sous le coup de la mauvaise impression de notre passage à Chemillé ; cependant nous ne devons pas être dans une direction par trop opposée à notre but, mais aucune indication ne nous le confirme ; nous nous reposons quelques instants dans un endroit un peu ombragé, nous n'entendons plus d'avions.

À l'extrémité de ce chemin, nous retombons enfin sur une route plus confortable qui nous confirme que nous sommes dans le bon chemin, mais nous sommes éreintés, d'aucuns voudraient se reposer au bord de la route dans une bâtisse en construction ou en démolition, car on ne distingue pas très bien, mais en tous cas qui ne m'inspire aucune confiance. Il tombe quelques gouttes d'eau, nous nous garantissons de notre mieux, heureusement cela ne dure pas, mais je ne suis pas d'avis de nous arrêter à cet endroit ; l'intrépide M^{me} Follly a fait une exploration dans les parages et n'a rien trouvé de convenable pour se reposer. D'après les bornes nous ne sommes plus qu'à quelques kilomètres de Neuvy⁴⁰, le courage ayant repris nous y arrivons vers

40. Neuvy-le-Roi, chef-lieu de canton.



Fig. 20 : L'appel du 18 juin ne sera vraiment entendu que bien plus tard...



cinq heures, après un parcours d'environ 18 kilomètres. En y arrivant, nous avons été intrigués une fois de plus par des signaux lumineux.

Là, le pays est en émoi, les autorités viennent de faire publier l'ordre d'évacuation des habitants pour six heures et ceux-ci font leurs préparatifs, la gendarmerie, la poste et autres services publics sont déjà partis.

Nous commençons à être désemparés par ces mauvaises nouvelles successives, nous comptons passer la journée dans cette localité pour gagner la nuit suivante Neuillé-Pont-Pierre et Cinq-Mars-la-Pile, et traverser ensuite la Loire à Langeais; nous apprenons qu'il est interdit de passer sur ce pont et que les évacués sont si nombreux dans la forêt de Chinon qu'ils ne peuvent être ravitaillés et que des bagarres ont lieu; il ne faut pas non plus passer à Saumur, on nous dit que déjà la bataille y fait rage, on nous conseille plutôt d'essayer de passer le pont de Tours, mais il y a 26 kilomètres pour s'y rendre. C'est cependant par là que les évacués de Neuvy vont se diriger, et déjà nous en voyons partir qui ne sont pas mieux équipés que nous.

En attendant, nous sommes épuisés par 18 kilomètres de marche dans la nuit sans compter les 30 que nous avons faits depuis Vendôme, nous avons absolument besoin de nous reconforter pour affronter de nouvelles fatigues et cette fois en plein jour, à la merci des bombardements par avions. Toutes les maisons sont fermées, quelques groupes de personnes discutent dans la rue sur l'ordre inopiné d'évacuation et des moyens à employer pour mettre cet ordre à exécution (fig. 21).

Nous trouvons un boulanger en plein travail et nous lui demandons s'il ne voudrait pas consentir à nous faire chauffer du café au lait que nous avons dans nos

provisions; il accepte de nous rendre ce service et nous remet aux bons soins de sa femme pour l'exécution: elle veut bien mettre à notre service un réchaud électrique, mais brusquement, elle coupe le courant sans crier gare, de sorte que nous sommes obligés d'avaler un breuvage à peine chaud et debout; nous goûtons peu cette manière de faire l'hospitalité, d'autant que nous ne le demandons pas gratuitement; mais nous excusons cette pauvre femme sous le coup de l'émotion de l'ordre d'évacuation et des préparatifs de son départ.



Fig. 21 : Église Saint-Vincent de Neuvy-le-Roi [cl. M. Loisel].



Fig. 22 : Les Stukas en action.

Nous rattachons nos ballots sur nos voitures et partons en direction de Rouziers⁴¹ distant de 11 kilomètres. Entre-temps, M^{me} Follys s'est mise en quête de la demeure du médecin chez qui elle avait expédié M^{lle} Jeanne, elle apprend par la femme de ce dernier que la balle a été extraite et que en raison des événements, pour sa sécurité, il l'a fait passer de l'autre côté de la Loire. De ce fait, notre douzaine reste réduite à onze.

Les avions commencent à passer au-dessus de nos têtes, il va falloir se cacher assez souvent et il n'y a pas que nous sur la route (fig. 22); une famille composée du père qui pousse une petite voiture, de la mère qui ne porte pas grand' chose et du fils avec une brouette mal équipée, marchent à peu près à notre allure, mais s'arrêtent pour rattacher les colis qui s'obstinent à ne pas vouloir tenir, nous dépassent, s'arrêtent de nouveau quelques dizaines de mètres plus loin; cela devient très ennuyeux, lorsqu'il faut se dissimuler on se trouve trop nombreux au même endroit.

En cours de route, vers le croisement de la route de Beaumont-la-Ronce à Tours, une sorte de maquignon en voiture hippomobile nous crie : « Mais rentrez donc chez vous. » L'impression qu'il nous laisse n'est pas en sa faveur. Nous poursuivons notre chemin de plus en plus pénible, les évacués comme nous sont nombreux et il devient beaucoup [plus] difficile de se cacher.

Madame Hallouin et ma femme n'en peuvent plus et forment l'arrière-garde à plus de cent mètres de la tête de la colonne qui s'égaie le long du chemin. MM. René Corbières et Hallouin s'escriment après leur voiture, heureusement que M^{me} Leriche et M^{lle} Francine leur donnent un coup de main, sans quoi je crois qu'ils abandonneraient.

M^{me} Follys et M^{lle} Petit poussent stoïquement leur voiture d'enfant. M^{me} Pigeolet et M^{me} Tézénas maintiennent l'équilibre de leurs bicyclettes trop lourdement chargées.

Et je m'efforce de former l'avant-garde avec mon léger véhicule branlant craignant à tout instant de voir s'effondrer ou se détacher la roue gauche qui est sérieusement voilée; j'ai hâte de rencontrer une auberge afin que tout le monde puisse prendre un peu de repos; cet espoir me donne le courage de persister et je crois sentir que si je m'arrêtais, toute la caravane s'arrêterait; cependant je ne perds pas de vue l'arrière-garde que j'attends quand je cesse de l'apercevoir.

Malheureusement, aucune auberge n'apparaît à l'horizon, mais tout de même ma ténacité se couronne de succès : on aperçoit le clocher du village de Rouziers, cela redonne de l'allant aux plus fatigués et nous arrêtons nos voitures devant l'hôtel de la poste dont nous pensons faire notre quartier général.

Nous nous faisons d'abord servir à boire, je crois n'avoir jamais eu aussi soif. On demande ensuite l'autorisation à l'hôtesse, M^{me} Leclerc, de consommer nos victuailles chez elle et nous nous préparons à déjeuner, un peu les uns après les autres, quelques voyageuses étant à la recherche d'un endroit pour pouvoir se coucher. Je demande à M^{me} Leclerc si elle pourrait nous louer une chambre pour la journée, elle en a bien une mais elle manque de draps propres; nous sommes obligés de coucher dans des draps qui ont servi au dernier occupant : faute de grives on mange des merles (dit un proverbe) et nous prenons possession de la chambre que nous lui aidons à remettre en état, en retournant les draps du lit; nous pourrions tout de même nous déshabiller en partie, ce qui ne nous est pas arrivé depuis la nuit du vendredi 14 à celle du samedi 18.

Les autres membres de la troupe ont trouvé à coucher dans une ferme voisine, chez M^{me} veuve Brée, de sorte que tout le monde prend un repos bien gagné.

Je m'inquiète cependant dans l'après-midi comment nous pourrions terminer la journée et quel sera le programme de demain; il ne faut plus compter aller à Tours, les troupes ont paraît-il franchi la Loire à Orléans, Amboise et Blois, et descendent le cours du fleuve sur les deux rives; nous ne pouvons penser y arriver avant eux, du reste nous serions incapables de fournir une randonnée jusque-là avant leur arrivée; force nous est donc de rester à Rouziers et d'y passer la nuit (fig. 23). Mais nous apprenons en prenant des renseignements pour notre couchage que tous les habitants du bourg doivent se rendre dans les caves du château de Rochefort⁴² situées à plus d'un kilomètre du bourg; nous qui ne voulions pas affronter le froid des caves de Vendôme, nous voilà contraints d'y aller ici, enfin il faut s'y résoudre et obtenir l'autorisation d'y habiter.

Nous décidons, MM. Hallouin, Corbières et moi d'aller les visiter, la fermière, M^{me} Brée, nous y fait conduire par son petit garçon.

De nombreux évacués sont déjà installés, nous trouvons l'adjoint de la commune, M. Morillon, qui nous paraît être le régisseur du château; il nous indique une

41. Rouziers, commune du canton de Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire).

42. Rochefort est un château construit au XIX^e siècle sur le territoire de la commune de Rouziers.

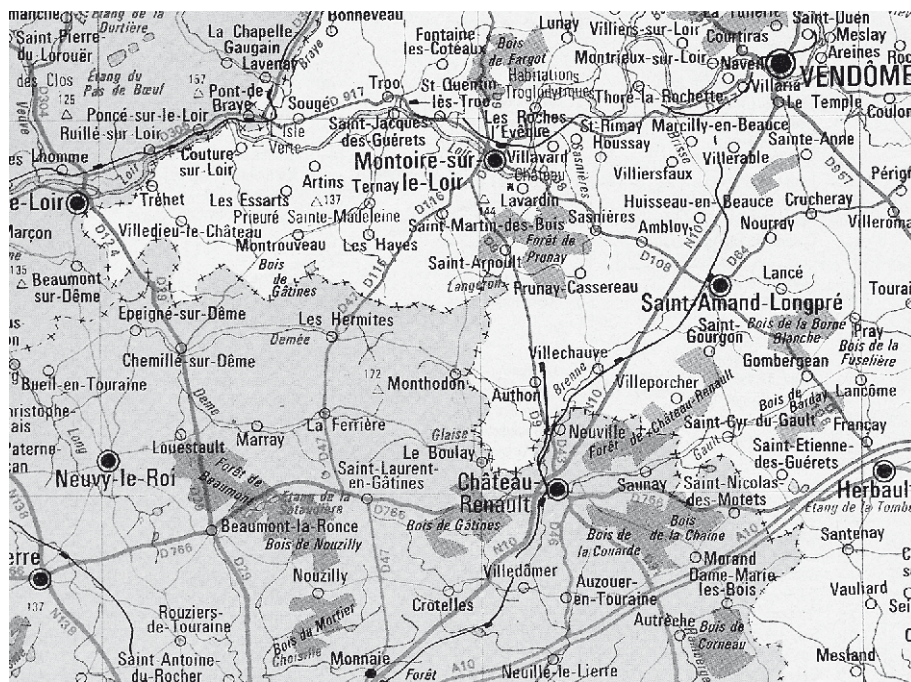


Fig. 23 : Carte de la région parcourue.

des dernières caves dans le rocher déjà occupée par une dizaine de personnes, il en tiendrait bien mille, nous pourrions nous y installer le soir même ; il s'inquiète de notre état civil et après lui avoir montré nos papiers, nous conseillons d'aller trouver le maire par déférence et il ajoute de demander à M^{me} Brée de faire apporter la paille nécessaire à notre couchage.

Au retour, nous nous acquittons de la formalité chez monsieur le maire à qui nous exhibons nos papiers, puis nous allons chez M^{me} Brée pour lui demander de la paille ; elle va faire le nécessaire quand son charretier va rentrer. M^{me} Leriche est déjà partie à l'herbe avec lui, elle est heureuse d'avoir la permission de traire les vaches et de soigner les autres bestiaux, elle est tout à fait dans son élément.

Pendant ce temps, M^{me} Piriot a dormi dans la chambre de l'hôtel jusqu'à dix-huit heures, les autres dames ont participé à la préparation du souper, nous apportons nos provisions. M^{me} Brée a fait cuire une poule et M^{me} Hallouin a préparé une soupe que nous dégustons autour d'une grande table ronde qui est cependant un peu juste pour recevoir les quinze personnes que nous sommes, on se serre un peu et voilà tout.

Avant le souper nous nous étions munis de bougies et j'avais fait changer la pile de ma lampe électrique qui était usée, pendant que le charretier avait mené la paille dans la cave.

Après avoir soupé et que les animaux de la ferme furent soignés, nous partons tous aux caves de Rochefort avec la fermière, ses enfants et le charretier ; en cours de route nous rencontrons M^{me} Leclerc, la patronne de l'hôtel de la poste, et sa famille qui vont

également dans les caves. Nous sommes déjà dans l'intimité de tous ces braves gens que nous ne connaissons que depuis midi.

Personnellement, je me suis assez mal installé et malgré la paille que nous avons à profusion, nous avons eu très froid toute la nuit, c'est un apprentissage à faire, nous ferons mieux la prochaine nuit si nous devons y revenir ; heureusement ce froid n'a pas de conséquences fâcheuses immédiates pour ma femme, et il est quelque peu paradoxal que nous ayons quitté Vendôme pour ne pas aller dans les caves de la rue de la Grève pour tomber ici dans celles de Rochefort.

MERCREDI 19 JUIN

Ce jour-là aussi... Les troupes allemandes entrent à La Flèche. Touchée par un obus incendiaire, la bibliothèque municipale de Tours brûle et l'incendie gagne rapidement les rues environnantes.

Le lendemain mercredi 19, nous avons une surprise désagréable : nous sommes intrigués par les réfugiés des caves voisines qui se sont levés avant nous et qui regardent curieusement au travers des feuillages ; nous nous approchons et nous voyons défilier dans le chemin qui mène de l'entrée de la propriété de la princesse au bourg, une suite ininterrompue de camions qui ont l'apparence de véhicules militaires et les gens du pays nous disent que ce sont des troupes allemandes qui investissent la commune d'abord et dont une partie se dirige vers Beaumont-la-Ronce qui a été bombardé la veille.

M^{me} Leriche qui était partie avec la fermière bien avant notre réveil pour les soins à donner aux animaux, était en train de traire une vache quand un soldat allemand entra dans l'étable avec son fusil braqué dans sa direction, faillit renverser son seau à lait, elle crut bien à ce moment que sa dernière heure était arrivée; cependant le soldat ne trouvant pas de résistance se retira sans rien dire et alla visiter les autres corps de bâtiment où il trouva le charretier occupé des soins à donner au cheval; moins ému que M^{me} Leriche il se demanda ce qui allait advenir de lui (fig. 24).

Un peu plus tard, nous apprenons qu'un groupe de soldats est allé trouver le maire de la commune et sous la menace d'un revolver braqué sous le menton l'obligea à leur trouver dans l'espace de dix minutes une somme de deux mille francs ou la remise de quarante prisonniers hommes.

Dans le courant de la journée nous redescendons par petits groupes vers le bourg, les dames dont les pieds sont meurtris et les chaussures fatiguées font emplette dans une épicerie de chaussures de repos pour se délasser. Continuellement nous voyons passer des voitures allemandes en direction de Beaumont-la-Ronce. Nous ne pouvons plus sortir de Rouziers, l'adjoint, M. Morillon, nous engage à prolonger notre séjour jusqu'à ce que les routes soient dégagées des convois militaires, ce que nous sommes bien obligés d'accepter, il serait par trop imprudent de vouloir pousser plus loin en ce moment. Il est convenu avec M^{me} Brée que dorénavant nous prendrons nos repas chez elle et que nous irons coucher dans les caves.

M^{me} Leriche s'occupe des travaux de la ferme à la satisfaction de la fermière et celle-ci lui propose de la garder pendant le temps qu'elle voudra chez elle : elle se laisserait peut-être tenter, mais elle ne veut pas abandonner sa place à l'hôpital que son mari lui a recommandé de conserver jusqu'à son retour.

Il ne faut plus maintenant compter traverser la Loire, ce qui du reste n'a plus d'importance puisque nous sommes dès à présent sous la domination allemande; aller plus loin serait s'exposer à tomber en pleine bataille, tout le monde est d'avis qu'il ne nous reste plus qu'à attendre le moment propice pour rentrer à Vendôme le plus rapidement possible.

Du reste, sauf la menace au maire et une petite incartade galante à l'égard de M^{lle} Francine de la part d'un allemand qui croit qu'elle est la fille de la fermière et insiste un peu pour lui faire faire une petite promenade, tous les militaires sont assez corrects.

Enfin nous apprenons par des estafettes en motocyclette et en side-car, par conséquent de source allemande, qu'un armistice a été signé entre l'Allemagne, l'Italie et la France à quinze heures (heure allemande) c'est-à-dire en avance de deux heures sur le soleil et en effet, à partir de ce moment nous n'entendons plus le ronflement des moteurs d'avions, mais il paraît qu'on se bat encore furieusement à Tours que les allemands canonnet et bombardent par avions, en représailles de la résistance de troupes noires qui ne peuvent comprendre



Fig. 24 : M^{me} Leriche, au centre, était familière des travaux de la ferme [coll. part.].

qu'on ne se batte plus. Après le repas du soir on retourne se coucher dans les caves, cette fois nous nous arrangeons pour avoir moins froid, notre apprentissage est fait et le résultat obtenu est satisfaisant.

JEUDI 20 JUIN

Le jeudi 20, on n'entend plus la canonnade du côté de Tours, mais il paraît que les dégâts sont considérables, la rue nationale d'après les on-dit, n'est plus qu'un monceau de ruines; bien nous en a pris de ne pas persister à traverser la Loire à Tours; les gens du pays qui connaissent bien la direction de cette ville disent qu'ils ont aperçu encore de la fumée.

Je trouve à Rouziers un brave homme de cordonnier-coiffeur, M. Terrien dont le voisin est le cousin de M. Piégu, champignoniste à Vendôme et originaire de la localité⁴³; je lui demande de bien vouloir redresser simplement les talons des chaussures de M^{me} Piriou, il me dit de revenir les chercher dans trois ou quatre jours, mais quand il apprend que nous sommes de Vendôme et que nous connaissons très bien M. Piégu, il me dit de revenir dans une heure et me fait la petite réparation beaucoup mieux que je ne lui demandais; et avec ça, il me prend un prix d'ami (4 francs), j'en profite pour lui faire réparer l'anse de son cabas dont un rivet a cédé, j'en ai cette fois pour cinquante centimes et nous nous quittons bons amis.

Le matin avant de partir des caves de Rochefort, nous trouvons dans l'une des premières réservées aux habitants de la commune, la succursale d'une épicerie du bourg ou plutôt sa voiture de livraison garée à cet endroit et garnie de marchandises, nous achetons pour

43. La cave de ce champignoniste, creusée sous le coteau sud du val de Loir, était réquisitionnée comme abri : *La grande champignonnière (cave Piégu), avenue de Rochambeau. Elle contient 7,5 kilomètres de galeries de 3,50 mètres de haut et 3 mètres de large, et pouvait largement abriter 15 000 personnes; elle possède trois issues commodes [...]* [LEPALLEC (R.), *op. cit.*, p. 16].

quarante francs de denrées alimentaires que nous logeons dans nos voitures, cela nous servira pour le retour.

Il se confirme que l'armistice a été signé⁴⁴, nous décidons de prendre nos dispositions pour le départ, nous dressons avec la carte de M^{me} Tézénas un itinéraire par Nouzilly, Monthodon, Saint-Arnoult, Montoire et la route prise au départ ; nous aurions voulu partir le lendemain vendredi matin 21, mais M^{me} Brée retarde notre départ en ne nous donnant pas le compte de ce qu'on lui doit. Nous passons les nuits du jeudi 20 au samedi 22 à Rouziers n'ayant plus à craindre les bombardements par avions des allemands puisqu'il y a suspension d'hostilités, M. et M^{me} Hallouin, ma femme et moi, M. Corbières et M^{lle} Petit à l'hôtel de la poste où M^{me} Leclerc met quatre lits à notre disposition, le reste de la caravane couche à la ferme de M^{me} Brée.

Le jeudi soir les allemands sont venus occuper le château en face de la ferme, après notre départ à l'hôtel, quelques-uns d'entre eux sont venus chez M^{me} Brée avec des bouteilles de vin prises sans aucun doute au château et ont insisté pour que les présentes boivent avec eux ; il n'y a pas eu d'autre incident, à l'heure du couvre-feu ils sont partis tranquillement.

Pendant notre séjour à Rouziers, nous avons rencontré des soldats français isolés ou par petits groupes de trois ou quatre qui avaient été désarmés par les allemands et leur avait enjoint de gagner par leurs propres moyens, c'est-à-dire à pied ou à bicyclette pour ceux qui en avaient, le camp de prisonniers de Vendôme ; à ceux qui se plaignaient de ne pas avoir de quoi manger, ils leur achetaient du pain et de la charcuterie ou de la viande.

VENDREDI 21 JUIN

Ce jour-là aussi... Les troupes allemandes entrent dans Tours. Les premiers Blésois rentrent d'exode.

Le vendredi soir après avoir fait maigre comme il se doit dans la maison de M^{me} Brée, nous la prions instamment de nous dire combien on lui doit ; l'addition donne deux cents francs, elle ne veut pas que M^{me} Leriche qui a travaillé presque tout le temps avec elle, paye sa part, ce qui remet l'écot de chacun à vingt francs pour avoir pris tous nos repas du mardi soir au vendredi soir. Nous la remercions bien vivement de sa si franche hospitalité et la prions de nous préparer un café au lait pour le lendemain matin avant notre départ, et nous laissons cette fois chacun un franc.

À l'hôtel, c'est la même chose, M^{me} Leclerc ne veut pas nous faire payer les chambres, nous n'insistons pas et nous laissons une pièce de vingt francs pour les enfants. Notre séjour à Rouziers nous laisse un excellent

souvenir, nous avons été un peu comme des parents pauvres mais avec une telle amabilité et un accueil si cordial que nous ne l'oublierons pas de sitôt.

Nous avons été peut-être de quelque utilité à M^{me} Leclerc et à M^{me} Brée en ce sens qu'elles ont été moins seules à l'arrivée des allemands.

SAMEDI 22 JUIN

Ce jour-là aussi... Le général français Huntziger signe l'armistice dans le wagon de Rethondes (fig. 25).

Samedi matin 22, après avoir bouclé nos valises et pris congé de nos hôtes, nous nous mettons en route en direction de Nouzilly⁴⁵ par Cérelles, mais à deux kilomètres nous prenons un petit chemin sur la gauche qui doit nous mener directement à Nouzilly en raccourci ; au lointain, nous voyons défiler sans interruption sur une route, des convois allemands ; arrivés au lieu-dit « les Œufs-durs », au croisement de la route de Beaumont-la-Ronce à Tours, un garde allemand indique aux conducteurs des voitures du convoi venant de Nouzilly, la direction de Tours ; nous ne pouvons pas continuer notre itinéraire comme nous l'avions tracé, le chemin que nous suivions étant peu large et encombré par les convois.



Fig. 25 : L'armistice est signé à Rethondes.

44. Il s'agit d'une anticipation, puisque cette signature eut lieu le 22 juin ; mais le maréchal Pétain en avait fait la demande dès le 17 juin. Le feu ne cessa réellement que le 25 juin. Gilbert Rigollet signale que la délégation des plénipotentiaires français, emmenée par le général Huntziger, fit étape à Vendôme dans la nuit du 20 au 21 juin [RIGOLLET (G.), *Le Vendômois sous l'Occupation*, Vendôme, 1984, p. 64].

45. Commune du canton de Château-Renault (Indre-et-Loire).

Les habitants de deux ou trois maisons de l'endroit nous conseillent, puisque après Nouzilly nous devons passer à Saint-Laurent en Gatines, de prendre la grande route en direction de Beaumont jusqu'au lieu-dit «l'Espérance» où nous trouverons un chemin direct sur Saint-Laurent, nous suivons ce conseil ; mais on commence déjà à avoir faim, le grand air et la fatigue de la route ouvrent les appétits ; avant de nous engager sur le chemin de Saint-Laurent, nous cassons une croûte debout ou assis sur les marches du perron de la seule maison de cet endroit.

Par ses habitants nous apprenons que quelques jours auparavant deux jeunes femmes d'une ferme voisine qui avaient voulu sur la route causer aux allemands, avaient été violées par ces derniers et que le fermier chez qui la scène s'était passée avait été contraint sous la menace du revolver de l'un des soldats de fournir une certaine quantité d'avoine, mais, ajoutèrent-ils, les jeunes femmes avaient été quelque peu imprudentes.

Cette histoire n'est pas pour nous inspirer que nous sommes en sécurité, nous n'en poursuivons pas moins notre chemin.

En arrivant à Saint-Laurent⁴⁶ nous croisons un groupe de Vendômois venant de Nouzilly, équipés à peu près comme nous, parmi lesquels nous reconnaissons M^{me} Gauthier notre voisine et ses enfants. Un peu plus loin, une autre personne connaît plusieurs membres de notre caravane, nous lui demandons de nous indiquer un café où nous pourrions nous restaurer, elle nous envoie au bureau de tabac de l'endroit en nous faisant passer par la cour, par derrière ; nous demandons à la débitante de bien vouloir nous accueillir, elle y consent mais ne paraît pas tout d'abord très enthousiaste ; comme nous avons très soif nous commençons par prendre l'apéritif et pendant ce temps les dames de la troupe parlementent avec la débitante pour qu'elle nous fasse cuire des biftecks ; elle les envoie chez le boucher d'à côté qui s'est évacué mais qui est remplacé par un charcutier ; il n'y a pas à choisir, il n'a que du veau et il se refuse à faire des escalopes. Ces dames prennent un morceau pour rôtir de 40 francs et la cafetière veut bien se charger de le faire cuire ; en attendant, on ouvre quelques boîtes de sardines, le veau est assaisonné avec des petits pois achetés à l'épicerie du café et on finit avec du fromage à faire un déjeuner substantiel ; comme dans nos provisions nous avons encore du café, nous demandons à la débitante de bien vouloir nous en faire et comme elle-même en est privée, nous l'invitons à en prendre avec nous ; quand elle apprend que nous sommes de Vendôme, la glace est tout à fait rompue, elle nous fait connaître qu'elle est apparentée avec la famille Rentien⁴⁷ de Villiers-sur-Loir, si bien qu'elle tient absolument à nous offrir une fine après notre café.

46. Saint-Laurent-en-Gâtines, commune du canton de Château- Renault (Indre-et-Loire).

47. Il existait, à cette époque, une salle Rentien à Villiers-sur-Loir, à laquelle Henri Mésange fait allusion à deux reprises : 1) *C'est le 17 novembre 1929 qu'est fondée la Vinerie coopérative des coteaux du Vendômois* [...]. *L'assemblée constitutive a donc lieu le même jour salle*

Nous avons fait là un déjeuner réconfortant qui nous est revenu à onze francs par tête, apéritif et café compris. Après ce repas, chacun cherche un endroit pour se reposer, nous mettons nos véhicules à l'abri sous un hangar, car le temps a l'air de vouloir se gâter, et dans une grange dont le propriétaire est évacué, nous trouvons pour quelques-uns de la paille en quantité, pendant que les autres trouvent à se loger dans des maisons du bourg grâce à l'obligeance de la personne qui a reconnu quelques-uns d'entre nous. La sieste faite, je vais sonner le départ à ceux qui se sont reposés dans le bourg et nous nous mettons en marche vers Monthodon⁴⁸, nous avons une route superbe, je chronomètre notre allure et je constate que nous faisons régulièrement notre kilomètre en quinze minutes, ce n'est déjà pas si mal pour des gens qui sont fatigués.

Au pont de la voie ferrée d'intérêt secondaire de Châteaurenault à Château-Lavallière, nous faisons une petite halte et nous arrivons dans un café à Monthodon où quelques bouteilles de cidre bouché sont les bienvenues, car la soif ne nous quitte guère. MM. Hallouin et Corbières se mettent à la recherche du garde champêtre pour faire le cantonnement de la nuit.

Un local avec de la paille est réservé aux évacués par la municipalité. Le garde champêtre le met à notre disposition, on dîne au café où nous nous sommes arrêtés en arrivant et on retient du café au lait ou plutôt de la chicorée au lait pour le lendemain matin avant de filer plus loin, le café n'existe plus dans le pays.

Nous avons fait dans cette journée 25 kilomètres ; malgré le peu de confort du local réservé aux évacués, on dormira ferme ; mais ce local est divisé en deux parties et c'est à qui ne voudra pas se séparer des autres. M^{me} Hallouin qui souffre de plus en plus de ses mauvaises jambes et son mari trouvent un coin dans le local municipal et des voisins compatissants leur prêtent oreiller et couverture.

Pendant ce temps j'essaye de parlementer avec une voisine en face le refuge, M^{me} Hémond, âgée de 76 ans, qui paraît ne plus voir très clair ; après quelques hésitations elle consent à nous accueillir dans une grande chambre où ont logé des officiers anglais, mais nous devons nous contenter des draps qui sont dans le lit ; enfin, c'est un lit et nous sommes très fatigués, nous serons, M^{me} Piriou et moi encore mieux que dans la paille qui, elle aussi, a déjà servi à d'autres.

DIMANCHE 23 JUIN

(fig. 26)

Au réveil le dimanche matin 23, la brave M^{me} Hémond, qui avait hésité à nous recevoir, veut nous

Rentien [...]. 2) *En 1950, la salle Rentien, très moderne pour l'époque, devient le lieu de presque tous les spectacles. L'enseigne « À l'auberge du gai vigneron » et le slogan « Chez Rentien tout est bien » attirent une clientèle fidèle* [MÉSANGE (H.), *Villiers-sur-Loir, un village au fil des siècles*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1995].

48. Commune du canton de Château-Renault (Indre-et-Loire).



Fig. 26 : La nouvelle de l'armistice se propage.

faire prendre du café avant de partir; nous l'en remercions bien vivement et lui disons que nous l'avons retenu la veille au soir au café où nous avons dîné.

Après avoir fait un peu de toilette, nous prenons congé de la maman Hémond et après nous être restaurés nous partons vers Saint-Arnoult, mais on nous dit que nous pouvons éviter un long trajet en passant par Prunay et Houssay au lieu de Saint-Arnoult et Montoire, nous suivons ce conseil; la route nous semble interminable, nous trouvons à la limite des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher des cultivateurs qui nous disent que nous venons d'entrer sur le territoire de la commune de Prunay. Nous respirons un peu en entendant parler d'un pays que je connais assez bien pour ma part.

Nous demandons à ces gens de nous vendre un litre de vin blanc, qu'ils s'empressent de nous céder et la conversation s'engage sur le malheur des temps présents; ils ont évacué leur ferme pendant 24 heures, laissant les bestiaux dans les champs. Ils finissent par nous offrir du lait, ce que nous acceptons avec plaisir; il y a dans la maison où ils nous font entrer de nombreux enfants et un grand-père blessé à la main.

À nous tous nous buvons trois litres de lait et ils ne veulent pas nous le faire payer. M^{me} Leriche fait le compte et nous laissons la valeur du lait pour les enfants puisque les parents ne veulent rien accepter; une fois de plus, nous éprouvons la sensation qu'il y a encore beaucoup de braves gens sur notre terre de France.

Et nous reprenons la route qui semble d'autant plus longue que nous approchons enfin de pays connus au moins par quelques-uns d'entre nous, mais je ne finis par bien me reconnaître qu'en rejoignant la route du Casserot qui nous mène en haut du bourg de Prunay⁴⁹ en passant devant le cimetière.

Nous descendons jusque sur la place de l'église, c'est l'heure de la messe dominicale; M. Hallouin renouvelle la provision de pain afin de ne pas être pris au dépourvu

49. Commune du canton de Saint-Amand (Loir-et-Cher). Le Casse-reau est alors un hameau où se trouve une station de la ligne de Sargé à Tours par Montoire et Château-Renault [RIGOLLET (G.), *Du char à bœufs au TGV. Histoire des transports en Loir-et-Cher*, Vendôme, 1990, p. 138 sq.].

en arrivant à Sasnières, distant de trois kilomètres et où nous comptons déjeuner. Nous croisons sur la place des gens étrangers au pays qui nous paraissent suspects. Prunay a reçu plusieurs bombes qui n'ont pas fait de grands dégâts, mais aucune n'a éclaté; cependant près de la fontaine, l'une d'elles est tombée tout à côté du pont de la route de Sasnières, un écriteau en indique l'endroit et prévient qu'il y a danger à stationner sur le pont.

Dans le trajet de Prunay à Sasnières au lieu-dit «Gatines» nous sommes surpris par une averse; on trouve heureusement un hangar à proximité pour se mettre à l'abri, mais contrairement à mon habitude, je forme à moi seul avec ma petite voiture que je ne veux lâcher pour rien au monde, l'arrière-garde de la troupe; je juge prudent de dégager ma pèlerine caoutchoutée des bagages, étant assez éloigné de l'abri que je regagne un peu après les autres; la bonne grand' mère qui habite la maison dont dépend l'abri nous raconte que les allemands sont passés à Sasnières mais qu'ils ne sont pas venus jusque chez elle. La pluie cesse et nous continuons jusqu'au village peu éloigné.

À Sasnières⁵⁰, nous entrons au seul café de l'endroit, il y a déjà d'autres réfugiés qui y habitent; nous trouvons à côté un maréchal qui nous laisse abriter nos véhicules dans sa remise, nous prenons l'apéritif, non pas que cela soit nécessaire pour nous donner de l'appétit, mais surtout parce que depuis notre échec de Neuville-le-Roi, nous avons une soif qui n'est pas encore étanchée. Nous déjeunons au café sur nos vivres et cherchons à prendre un peu de repos avant de gagner Houssay qui sera la dernière étape avant Vendôme.

M. Hallouin et moi trouvons un tas de paille en plein air et nous ne tardons pas à nous endormir sans nous occuper des autres membres de la caravane qui, du reste, nous ont prouvé bien des fois qu'ils savent très bien se débrouiller. Cette fois, c'est nous qu'on vient réveiller pour prendre le départ. Houssay⁵¹ ne se trouve qu'à trois kilomètres; en y arrivant, je cherche immédiatement le café tenu par M. et M^{me} Caillard dont le fils est un des élèves des «Ailes Vendômoises»⁵² et eux-mêmes anciens dépositaires du journal *Le Progrès de Loir-et-Cher*⁵³ dont j'ai été le secrétaire administratif pendant 14 ans. Je me fais servir une chopine de vin blanc et une carafe d'eau. M. Corbières me rejoint peu après et nous partageons; la famille Caillard qui m'a reconnu tout de suite se demande comment je me trouve là avec une petite voiture, je leur en donne l'explication.

50. Commune du canton de Saint-Amand (Loir-et-Cher).

51. Commune du canton de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher).

52. Les «Ailes Vendômoises» furent créées en septembre 1935, en tant que section de l'Aéro-Club de Loir-et-Cher. Le premier président fut le Dr Errard, chirurgien de Vendôme. À la fin de 1937, le président était le commandant Collin, futur maire de Vendôme sous l'Occupation et cofondateur du premier groupe de résistants dans cette ville. L'un des principaux animateurs fut l'industriel Dorkel, qui avait un brevet de pilote et devint à son tour président.

53. Organe de presse du Parti socialiste SFIO; journal du Front populaire en 1936. Jusqu'à cette date, la figure de proue en fut le député de Vendôme, Louis Besnard-Ferron. Des courants plus avancés s'y exprimèrent dans les années précédant la guerre.

Les dames de la caravane qui se sont arrêtées à l'entrée du bourg pour acheter des fromages, nous rejoignent enfin et on avise au moyen de passer la nuit du mieux possible.

Je demande à M^{me} Caillard où se trouve la demeure du maire; le jeune Caillard qui vient de rentrer chez ses parents m'accompagne; en arrivant chez M. le maire, nous trouvons l'adjoint, M. Huger, un de mes anciens clients du café de la ville. Je lui explique la démarche que je suis en train de faire, il m'informe que le maire est absent mais qu'il a pouvoir pour nous procurer un local et me le fait visiter: c'est une cave en roc, assez bien agencée mais un peu petite; il y a de la paille en quantité posée sur des bourrées qui forment en quelque sorte sommier et qui en tout cas isolent la paille de la fraîcheur de la terre battue du sol de la cave.

Quand je dis à M. Huger que nous sommes onze, il lève les bras au ciel et dit vous ne pourrez jamais tous loger ici; il me propose alors une remise où il a son automobile, puis, se ravisant parce qu'il m'a reconnu, me dit qu'il mettra bien pour moi à ma disposition une chambre avec un lit chez lui et que peut-être les autres pourront se loger dans la cave en se serrant un peu; je venais de lui dire que nous aimions bien ne pas nous séparer. Après un nouvel examen de la cave, on trouve tout de même qu'elle est vraiment trop exigüe pour loger neuf personnes et que de plus nous avons une dame dont les jambes sont malades et que je serais heureux de trouver un lit pour elle et son mari; la réponse ne se fit pas attendre, il me proposa aussitôt une autre chambre contigüe à celle qu'il venait de m'offrir et obligeamment m'emmena les visiter.

C'est avec joie que je le remerciai de sa généreuse proposition qui arrangeait tout le monde, la cave, en se serrant pouvant loger sept personnes. M^{me} Huger au moins aussi aimable que son mari confirme l'offre des deux chambres et même exprime le regret de ne pouvoir faire mieux pour les autres.

Nous redescendons au café Caillard pour faire part du résultat de mes démarches aux membres de la caravane et tout le monde remonte pour l'examen du dortoir, nous mettons nos véhicules dans la remise et il est décidé que les sept qui n'ont pas de lit coucheront ensemble en se serrant un peu pour ne pas se séparer.

Tout le monde redescend au café Caillard où nous commençons à être déjà un peu chez nous et nous prenons nos dispositions pour le repas du soir; je trouve le grand-père Caillard, lui aussi un de mes vieux clients du café, qui veut à toute force nous offrir un coup de vin blanc. M. Huger nous rejoint et nous nous attardons un peu à causer. Nous sommes vraiment heureux, après toutes nos péripéties, de trouver des gens si compatibles à nos tribulations.

Après dîner, nous gagnons nos cantonnements et M. Corbières se trouve seul à coucher avec six femmes, trois de chaque côté, c'est un peu trop, mais c'est le cas de le dire, à la guerre comme à la guerre. Bien avant notre réveil, M. Huger a été au ravitaillement et en revenant du petit déjeuner pris au café, nous nous chargeons

pour le cas où on ne trouverait rien à manger à Vendôme en arrivant, des denrées que M. Huger vient de rapporter: trois livres de beurre à sept francs, trois douzaines d'œufs à six francs, quinze fromages de chèvre à 1,50 et deux poulets à 25 francs.

LUNDI 24 JUIN

Ce jour-là aussi... Signature à Rome de l'armistice franco-italien (fig. 27).

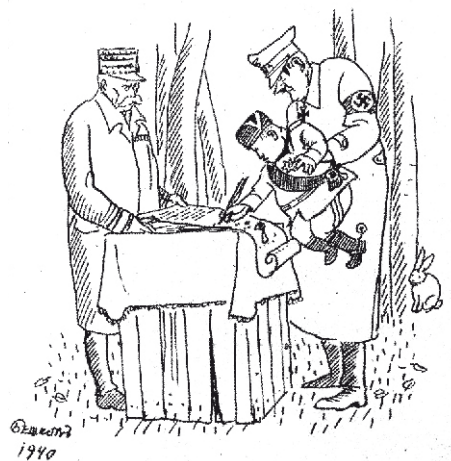


Fig. 27.

C'est lundi 24 juin, nous entassons nos victuailles sur nos véhicules ou plutôt sur la voiture de M. Devineau et nous prenons congé de nos hôtes en les remerciant de leur si franche cordialité; M. Huger me charge d'une commission pour M. Cochard revendeur, rue Saint-Bié, je lui promets de la faire dès en arrivant.

Un kilomètre nous sépare de la route de Montoire à Vendôme, malheureusement nous rencontrons depuis ce point jusqu'au bas de la côte du «Tertre Rouge»⁵⁴, des convois allemands, sur cette route que nous comptons faire plus allègrement qu'au départ, puisqu'il fait grand jour et que nous ne sommes plus obligés de nous dissimuler au passage des avions.

Les camions automobiles qui se succèdent sans interruption et les estafettes en moto ou en side-car qui les dépassent continuellement nous forcent à marcher tout au bord de la berge opposée et même à nous arrêter assez souvent.

Au «Gué Berger»⁵⁵, c'est une autre histoire, le convoi est arrêté jusqu'au bas de la côte de Varennes pour le repas de la troupe et tout au long c'est la voiture de l'intendance qui passe et repasse pour la distribution

54. R. de Saint-Venant ne semble pas connaître ce lieu-dit puisque les trois dénominations de «Tertre Rouge» qu'il cite ne semblent pas convenir à cette localisation (Faye, Saint-Martin-des-Bois, Souday).

55. Le *Dictionnaire du Vendômois* de R. de Saint-Venant précise: gué sur la Brice, au-dessous de l'Étang de Berger, commune de Villiers-faux.

du ravitaillement ; ce n'est qu'en vue du village de Villaria que nous trouvons la route à peu près libre.

Nous comptions nous arrêter au café Roger pour déjeuner avant d'entrer à Vendôme où nous ignorions tout de la réception qui va nous être faite et des surprises qui nous attendent. Et toujours en tête avec ma petite voiture je viens la garer triomphalement sur la terrasse du café, pendant que ceux qui me suivent immédiatement en font autant, mais c'est une nouvelle déception : le café que M. Roger a cru devoir abandonner en raison des bombardements de Vendôme, a été saccagé et pillé par des évacués français au dire des voisins⁵⁶.

Je me rejette sur l'habitation de la mère de M. Roger de l'autre côté de la route ; là également, tout a été bouleversé, les portes sont ouvertes et il y règne un désordre indescriptible. Une femme qui lave son linge au puits qui se trouve au tournant de la route, se met à notre disposition pour tirer de l'eau. Pendant ce temps, je trouve chez M^{me} Roger une grange dans laquelle une table a déjà servi à des réfugiés et avec quelques chaises et des planches, nous installons une salle à manger de fortune où nous pouvons à peu près tous être assis plus ou moins confortablement (fig. 28). « C'est le dernier repas que nous prenons en commun, nous avons hâte de rentrer chez nous et de savoir en quel état nous allons retrouver notre chez nous après la triste vision des maisons de M. Roger et de sa mère.

Rue de la Grève, M. Hallouin qui a pris le devant, s'arrête à causer à M. Morel⁵⁷, directeur de la mégisserie ; je passe devant croyant que tout le monde allait suivre bientôt, mais la conversation engagée se poursuit avec M. Morel (fig. 29). En passant à la hauteur des Prés-aux-Chats, j'aperçois de l'autre côté de la rivière la cheminée de la cuisine et la toiture de la maison qui ne paraît pas avoir souffert. Nous traversons les « Prés-aux-Chats » avec une certaine anxiété désirant arriver au plus vite et cependant avec hésitation de peur de trouver la maison dans l'état de celles de la famille Roger ; M^{me} Piriou passe devant la clef déjà dans la main et toute heureuse me crie de loin « on n'a pas ouvert ».

J'arrive avec M^{me} Pijolet et M^{me} Tézénas et en effet nous retrouvons tout dans l'état où nous sommes partis ; la poule et ses cinq poussins se promènent dans le jardin, seul le chat « Joujou » ne répond pas à notre appel. M^{me} Tézénas laisse une partie de ses bagages à la maison pour alléger son chargement et s'en retourne chez sa mère avec l'espoir de retrouver aussi leur logement intact. Après avoir apposé immédiatement sur la

56. « À Villaria, le café-épicerie et l'habitation de Marcel Roger ont été pillés de fond en comble, comme en témoigne un état des objets volés : boissons, apéritifs, liqueurs, vin, mercerie, épicerie, pétrole, essence, draps, rideaux, linge de table et toilette, robes, costumes, couvre-pieds, couvertures, descente de lit, casseroles, vaisselle, argenterie, un fusil de chasse, chaussures, lampes à pétrole, un Kodak, fer à repasser, une faulx, harnais, sulfate de cuivre, etc. » [BONIN (L. et C.), *op. cit.*, p. 137].

57. Albert Morel, industriel tanneur, résidait 53, rue du maréchal de Rochambeau.



Fig. 28 : Le café Roger à Villaria, commune de Naveil [coll. part.].



Fig. 29 : Les Prés-aux-Chats [coll. part.].

porte une étiquette « Maison Habitée », qui paraît être un talisman pour ne pas être dévalisé, je mets un peu d'ordre dans ma toilette et je m'empresse d'aller faire la commission de M. Huger, rue Saint-Bié.

En m'en allant, je rencontre M^{me} Follys qui me demande de bien vouloir lui donner l'hospitalité, ce que je lui accorde bien volontiers en lui donnant les renseignements pour trouver la maison. Je rentre ma commission faite, non sans avoir fait le tour de la place Saint-Martin et constaté que M^{me} Touzalin n'est pas encore rentrée, mais que sa maison est toujours debout et ne paraît pas avoir été pillée. J'ai la douloureuse vision de la rue Renarderie et de la rue au Blé et des ruines que le feu a accumulées : la pharmacie Guimond, le magasin de faïences de M. Breton, la BNCI, l'épicerie Mauduit et le café de la ville ne sont plus qu'un amas de décombres⁵⁸. C'est le cœur serré que je reprends la rue du Change pour rentrer à la maison ne voulant pas voir d'autres désastres ce même jour. Nous installons

58. L'incendie, qui s'était développé dans la soirée et la nuit du 15 juin, repartit de plus belle le lendemain matin : *Le feu avait en effet repris, depuis les premières heures de la journée, et ravagé une nouvelle quantité d'immeubles [...]. Après l'incendie de l'hôtel du Commerce brûlant à 11 heures dimanche, ce fut vers 14 heures, le tour de la pharmacie Guimond et de la BNCI atteintes également par les greniers* [LEPALLEC (R.), *op. cit.*, p. 64]. Partis le samedi soir, A. Piriou et ses compagnons n'avaient eu qu'une vision incomplète du désastre.



Fig. 30 : Le quartier détruit, après enlèvement des décombres [coll. ISV].

M^{me} Follys dans la chambre mansardée du second, nous prenons un apéritif pour calmer la soif qui règne toujours. On procède ensuite à la préparation du dîner, mais un problème se pose, il n'y a ni gaz, ni électricité ; heureusement l'eau de la ville qui a paraît-il été coupée par suite de canalisations éventrées par le bombardement, a été rétablie ; il faut avoir recours à un petit fourneau à charbon de bois que l'on sort de sa retraite et que l'on alimente avec un peu de braise que l'on retrouve fort à propos.

Pendant ce temps, on cueille de l'oseille dans le jardin pour faire une soupe dont on a été privé depuis Rouziers ; le dîner frugal se complète d'un œuf à la coque rapporté de Houssay, d'une salade et de fromage ; nous avons plaisir à prendre ce modeste repas dans un cadre familial. Nous sommes heureux de retrouver notre lit et M^{me} Follys d'avoir une chambre et un lit pour elle toute seule.

MARDI 25 JUIN

Ce jour-là aussi... Entrée en vigueur de l'armistice franco-allemand.

Le lendemain matin, mardi 25 juin, la parisienne débrouillarde qu'est M^{me} Follys est préposée aux commissions dont elle s'acquitte à la satisfaction

générale, elle trouve du pain et du lait, ce qui nous permet de faire notre petit déjeuner.

Notre vieil hôtel de ville⁵⁹ qui n'existe plus qu'à l'état de ruines est installé provisoirement dans le bureau de l'économat de l'hôpital, c'est là qu'on peut se procurer des cartes de pain qui donnent droit à 250 gr. par personne et par jour (fig. 30).

La plupart des épiceries, docks, etc., vendent du lait, du beurre, des œufs et des fromages du pays, pour les autres denrées, l'épicerie notamment les magasins ont été pillés, non seulement par les soldats allemands, mais aussi par des civils français parmi lesquels des réfugiés. Les magasins qui ont encore quelques marchandises ne peuvent ouvrir que pendant certaines heures de la journée, pour la viande, celle de bœuf est assez difficile à se procurer, la troupe en consomme la plus grande partie ; on trouve plus facilement du veau. Nous organisons chez nous du mieux possible la vie à trois, la jeunesse de M^{me} Follys anime un peu notre maison.

59. Poignant fut le désespoir du commandant Haugou, impuissant avec les quelques sapeurs-pompiers restés à ses côtés, devant l'irrésistible progression de l'incendie : *Toujours vers minuit, dans la rue Poterie, le feu a sauté la rue Saulnerie et se trouve maintenant à la maison Lambron, boucher, et, le vent soufflant du nord, les flammes montent vers l'Hôtel de Ville [...]. Je vois tristement arriver l'instant où j'assisterai impuissant à la destruction de notre bel Hôtel de Ville ; la ville est déserte, nous sommes complètement abandonnés* [LEPALLEC (R.), *op. cit.*, p. 50].

MERCREDI 26 JUIN

Le mercredi dans l'après-midi, notre «Joujou» fait entendre des miaulements plaintifs qui viennent de la maison voisine; il a dû nous entendre mais il n'est pas rassuré; enfin après l'avoir appelé plusieurs fois, il se décide à se montrer sur le toit de la maison voisine et par descendre dans le jardin. Il est tout heureux de nous retrouver et nous le prouve à sa manière, il ne nous quitte plus et M^{me} Follys a sa part de caresses comme si elle était de la famille.

JEUDI 27 JUIN

Ce jour-là aussi... Pierre Laval devient vice-président du Conseil (fig. 31).

Mais voilà qu'en allant faire les commissions le jeudi matin 27, M^{me} Follys rencontre un garde mobile qui va chercher sa femme à Bourges avec sa petite automobile. Il accepte de l'emmenner jusque-là et rendez-vous est pris au carrefour des routes de Blois et de Tours en haut du faubourg Saint-Lubin, à 13 heures (heure allemande); on déjeune en hâte, elle allège ses bagages des deux masques à gaz qu'elle a trimballés tout le long de notre parcours, d'un parapluie usagé qu'on lui a prêté en cours de route, par contre elle emporte une chemise que M^{me} Pirirot lui a prêtée pour qu'elle puisse laver la sienne dans l'après-midi, mais elle n'a plus le temps de procéder à cette opération et l'emporte sur elle; puis elle va à l'hôpital rendre à M^{me} Vial la voiture d'enfant avec laquelle elle a fait toute notre randonnée. M^{lle} Francine vient l'aider à porter ses paquets et je les accompagne.

Nous sommes en avance sur l'horaire prévu et nous attendons, assis sur la berge à l'angle des routes de Tours et de Blois, la voiture du garde mobile. Un garde allemand préposé à la circulation des voitures essaye d'entrer en conversation avec nous, il se rend bien compte que nous attendons l'occasion d'une voiture pour aller plus loin, nous essayons de lui faire comprendre qu'une voiture doit prendre la petite dame



Fig. 31 : Le maréchal Pétain et Pierre Laval.



Fig. 32 : La circulation reprend au milieu des ruines [coll. ISV].

pour aller à Bourges, mais cette ville n'est pas comprise dans son vocabulaire, il fait arrêter un camion qui va seulement à Châteaurenault, on lui explique que ce n'est pas là le but recherché.

Enfin le garde mobile passe avec un peu de retard, on lui fait signe croyant qu'il n'a pas vu M^{me} Follys, mais il ne s'arrête pas : il est avec un soldat allemand et sa voiture est si petite qu'il serait impossible d'y loger maintenant M^{me} Follys et ses bagages. Il n'y a plus rien à attendre de ce côté, le préposé allemand à la circulation insiste pour nous faire aller à Tours; on essaye de lui dire que M^{me} Follys seule accepterait d'aller à Tours et que M^{lle} Francine et moi restons à Vendôme, il a enfin compris (fig. 32).

Peu après il fait arrêter un petit cabriolet à quatre places, dont les deux du devant sont occupées par des officiers allemands; il leur explique le cas et voilà M^{me} Follys embarquée pour Tours avec les deux officiers. Nous avons appris depuis par une carte qu'elle nous a envoyée de Saint-Georges-de-Didonne dans la Charente-Inférieure qu'elle avait fait le trajet de Vendôme à Tours le jeudi 27, celui de Tours à Rochefort le vendredi 28 et celui de Rochefort à Royan le samedi 29, où elle est arrivée à 10 heures dans de bonnes conditions. Le soldat paraît tout heureux d'avoir réussi, nous le remercions de sa ténacité et il nous salue très correctement.

Dans l'après-midi, je vais à l'hôpital, je vois M. le maire qui me dit qu'il a été bien malmené par les allemands et se plaint d'être resté à peu près seul. Je lui dis que je me tiens à sa disposition si il a besoin de mes services; il ne me dit ni oui ni non et m'informe que l'hôpital est dirigé par les allemands; j'attendrai qu'on me demande. Je vois la famille Hallouin à qui M. le maire a fait des observations un peu sévères pour avoir abandonné la conciergerie; ma conviction personnelle est faite sur leur cas, je l'ai résumée au début de ce récit; enfin il les a laissés réintégrer, mais en les prévenant qu'ils ne seront pas payés. Après réflexion [sic], le 10 juillet, il a proposé simplement que les jours d'absence seuls, c'est-à-dire neuf jours, ne seraient pas payés; mesure qui est apparue à tous de toute justice.

NOTICE BIOGRAPHIQUE D'A. PIRIOT

Sans avoir fait une recherche systématique sur ce point, les registres de la commission administrative de l'hôpital de Vendôme et quelques allusions glissées dans le récit ci-dessus permettent d'éclairer la personnalité du rédacteur de ce témoignage.

Il a signé à juste titre « administrateur doyen » puisque c'est à la séance du 23 juillet 1912 qu'il fut installé dans ce poste. Il était qualifié « commerçant » et quelques phrases du récit d'exode laissent clairement entendre qu'il fut patron du « Café de la Ville », place Saint-Martin. Dès avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, il eut quelques occasions de friction avec le Dr Gabriel Chevallier, jeune chirurgien qui exerçait dans l'établissement depuis 1910. Si la mobilisation éloigna momentanément ce dernier, les premières années d'après-guerre ne rétablirent sans doute pas un climat serein : le 15 mai 1922, Pirirot vota en faveur de l'installation d'un deuxième service de chirurgie à l'hôpital, en l'occurrence celui du Dr Errard (ce fut la source, des décennies durant, d'une véritable « guerre des bistouris » avec le Dr Chevallier).

Le 3 novembre 1931, il figurait parmi les signataires de l'acte d'inauguration de la nouvelle maternité « Ribémont-Dessaignes », créée dans le sein de l'établissement hospitalier. Peu après, les éléments cléricaux de la commission, soutenus par le maire Jean Duverger, tentèrent de réintroduire des sœurs hospitalières (ils n'avaient pas digéré la laïcisation de 1906) : le 23 mars 1933, Pirirot fut le seul à voter contre une telle démarche. Visiblement, il était homme de gauche et lui-même a précisé qu'il fut pendant quatorze ans secrétaire administratif du *Progrès de Loir-et-Cher*, journal socialiste du département. Il n'est donc pas surprenant de le voir, au moment de décisions importantes, émettre un vote opposé à celui de J. Duverger, maire et président de la commission.

Ce qui ne l'empêcha pas de prendre du grade dans l'établissement : ordonnateur en janvier 1935 ; vice-président de la commission à partir du 6 juin 1936, en pleine ébullition du Front populaire. En octobre 1936, il pesa de toute son influence pour l'aménagement d'une salle de consultation prénatale et obtint un accord unanime. Le 28 janvier 1937, la commission encore consensuelle félicite M. Pirirot, son vice-président, pour le support soutenant le buste de la République, beau travail d'ébénisterie dont il a fait présent à l'Hôpital, et l'en remercie bien sincèrement.

En décembre 1937, un nouvel accrochage se produisit avec le Dr Chevallier. Celui-ci était fort mécontent de voir la commission voter en faveur d'un échange des services de chirurgie, le Dr Errard réclamant le local le plus vaste car sa clientèle était plus importante. En mars 1938, un autre litige éclata à propos de la présence de Mme Chevallier, comme assistante de son mari (elle-même médecin), alors qu'elle ne faisait pas partie du personnel médical attiré de l'établissement : le Dr Chevallier brava l'interdiction, ce qui lui valut un blâme en mai. Et le 30 juin 1938, lors

de son audition, Gabriel Chevallier critique l'administration de la Commission administrative, répétant à plusieurs reprises qu'elle ne sait pas administrer, qu'elle est ignorante et ne sait pas écrire en français, qu'il ne comprend pas ce qu'on lui écrit et prit à partie le Vice-président, M. Pirirot.

Les membres de la Commission qui jusque-là avaient écouté en silence manifestèrent leur impatience et d'une vive réplique de M. le Vice-président, de MM. Bonneau et Guimond firent comprendre au Dr Chevallier qu'il en avait assez dit. Alors, celui-ci se retira.

La Deuxième Guerre mondiale éclata et, dès le 7 septembre 1939, la question se posa d'employer les compétences de M^{me} Chevallier, d'autant plus que plusieurs médecins étaient mobilisés. Sans se renier, A. Pirirot prit en compte les circonstances exceptionnelles : M. Pirirot dit que les mesures qui ont été prises par la Commission l'ont été avec connaissance de cause et qu'il ne croit pas pouvoir se déjuger. Toutefois, en raison des circonstances actuelles, où chacun doit apporter le maximum de tolérance, il s'en rapporte au résultat du vote qui va être émis séance tenante et qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour faciliter la tâche des praticiens, quels qu'ils soient [...].

C'était donc une personnalité notable de l'hôpital qui prenait finalement la décision de quitter la ville au soir du 15 juin 1940.

Nul doute que ces quelques jours d'exode ont altéré, par la suite, la position d'A. Pirirot, d'autant plus que le couple Chevallier était resté sur place, tout comme le maire Duverger, au milieu du désastre. Il est pratiquement absent des registres à partir de juillet 1940, mais semble avoir conservé ses fonctions d'administrateur et d'ordonnateur jusqu'en 1942. Il fut alors victime de la même turbulence qui contraignit le Dr Guimond, pharmacien de l'hôpital, à une déshonorante démission. Et il fallut attendre plus de deux longues années pour que la vérité se fasse jour. Le 28 octobre 1944, dans une séance extraordinaire, la commission administrative réhabilita pleinement le Dr Guimond, nommé maire de la ville à la Libération* ; puis elle prit une autre délibération :

Attendu que M. Pirirot, ordonnateur, à la suite de la même campagne de calomnie a été démissionné d'office à la date du 12 juillet 1942, par le gouvernement de Vichy. La Commission propose que sa mémoire soit rappelée et que son nom soit inscrit au registre des délibérations en souvenir des services qu'il a rendus pendant les trente années consécutives qu'il a été administrateur de l'Hôpital-hospice de Vendôme.

La rédaction du texte montre clairement qu'A. Pirirot n'était plus là pour lire ces lignes réparatrices.

* Sur cet épisode, cf. Loisel J.-J., « L'hôpital de Vendôme (1939-1945) », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. 64, 2009, p. 153-154.

Mêmes observations ont été faites à tous ceux qui se sont absents, qui ont bénéficié de la même mesure de clémence⁶⁰. Étant enfin un peu reposé des fatigues des 115 à 120 kilomètres parcourus à pied, je fais une visite de piété aux ruines de la ville et je suis navré de voir l'état lamentable de notre pittoresque hôtel de ville, joyau historique de Vendôme, l'anéantissement du tribunal et de la maison du Gouverneur dans lesquels la ville perd des monuments anciens qui faisaient sa gloire et étaient des témoins palpables de son histoire.

60. Ceci est confirmé, le 17 juillet, par la délibération de la commission administrative de l'hôpital : [...] *comme sanction au personnel défaillant, la Commission décide de retenir à ce personnel les journées d'absence. En conséquence les journées d'absence lui seront retenues sur les salaires* [Archives du centre hospitalier de Vendôme].

Heureusement l'église de la Trinité et celle de la Madeleine n'ont pas eu à souffrir des bombardements, mais l'ancien grenier à sel qui avait donné son nom à la rue Saulnerie, la vieille maison de bois de l'angle de la rue au Blé et de la rue Poterie, n'existent plus.

Combien faudra-t-il de temps pour déblayer tous ces décombres ? Il est probable que l'aspect de la ville sera profondément modifié dans ce quartier par la modernisation des vieilles rues étroites et tortueuses qui rappelaient l'ancien temps, elles disparaîtront sans doute pour faire place à des rues modernes plus larges et mieux alignées, mais qui perdront l'originalité des anciennes ; il serait en tout cas souhaitable que l'on conserve au moins leurs vieux noms dans la mesure où cela est possible. En revanche, la circulation intensive de notre

époque et celle des temps futurs deviendra plus pratique. Pour ma part, j'aurais préféré, outre la destruction de monuments et d'immeubles dont les propriétaires ne pourront sans doute pas être indemnisés à leur valeur, et la perte irréparable des vies humaines, que la circulation plus facile, nécessaire à la vie de notre époque se fasse dans d'autres circonstances et en dehors des limites de la vieille ville. Mais que nous réserve l'avenir ? La guerre n'est pas terminée, ce n'est pour le moment qu'un armistice, nous n'espérons pas devoir recommencer à nous battre, nous sommes actuellement sous la domination allemande qui se fait cruellement sentir malgré son attitude qu'elle s'efforce de rendre correcte et nous ignorons tout ce qui se passe en Europe, surtout entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Les conditions de paix ne sont pas encore examinées et quelles seront-elles ? Il est impossible en ce moment de faire des projets d'avenir et je crois que l'épilogue du drame qui se joue en ce moment n'est pas prêt [*sic*] de pouvoir être écrit.

Mais tout ceci dépasse un peu le cadre de la petite histoire vécue dont j'ai voulu retracer les péripéties pour ceux qui y ont participé ; elle n'a du reste de valeur que pour eux et je m'excuse par avance si quelques inexactitudes s'y sont glissées.

Fait à Vendôme le 15 juillet 1940.

A. Piriote, administrateur doyen
de l'hôpital-hospice de Vendôme.

Rapide commentaire

Ce récit d'exode d'une douzaine de Vendômois tire son originalité de sa simplicité même. La plupart des témoignages de cette catégorie – qui ne sont d'ailleurs pas légion – nous conduisent très rapidement hors du Vendômois et, après quelques impressions angoissées sur la ville que l'on quitte, ce sont les images de la région de refuge qui dominent. Le fait est très net quand le parcours s'est effectué dans un véhicule automobile. Ici, le trajet se fait à pied, ce qui imprime un rythme tout à fait différent. Les « évacués volontaires » constituent une véritable petite caravane, avec voitures à bras, voiture d'enfant, bicyclettes servant de porte-bagages (une seule est prévue pour des explorations « en estafette »). L'image que donne le petit groupe est bien celle d'une petite cohorte, lourdement chargée, s'effilochant le long du chemin, pour raison de sécurité au départ, puis, de plus en plus pour cause de résistance inégale des personnes et du matériel. Nous sommes presque, ici, devant une image d'Épinal de l'exode.

Les fugitifs sont partis au dernier moment, dans la nuit du 15 au 16 juin. Le premier bombardement et le spectacle effrayant des morts et blessés, de l'incendie qui embrasait tout un quartier de la vieille ville ont déterminé le départ d'une partie du personnel hospitalier, notamment d'infirmières épuisées physiquement et nerveusement ; l'hôpital, non touché, était à la limite de

la zone sinistrée, mais qu'en serait-il le lendemain ? D'ailleurs, nombre d'habitants avaient déjà quitté Vendôme.

Départ tardif, progression lente, ces deux données condamnaient pratiquement à l'échec le projet d'A. Piriote et de ses compagnons. Il aurait fallu que la résistance militaire française retarde sensiblement l'avance de l'armée allemande, ce qui ne fut pas le cas dans les jours qui suivirent ce départ. Si l'on met à part le combat d'Authon⁶¹ (18 juin) où périrent trois soldats français et un allemand, il n'y eut pas d'affrontement en Vendômois. Les troupes allemandes furent donc très vite sur les talons des fugitifs.

Ce bref périple met en évidence la stratégie adoptée dans une circonstance aussi exceptionnelle : marche de nuit, pour réduire le danger le plus redouté : les mitraillages aériens ; espacement sur le chemin, mais avec le souci permanent de maintenir la cohésion du groupe. Ce dernier point est assez frappant : si certaines personnes, employées à l'hôpital, se connaissaient (mais sans que cela suppose une véritable intimité), d'autres venaient d'horizons divers et devaient leur présence au hasard des circonstances. Mais dans ce groupe improvisé, des complémentarités se font jour très vite et l'on a l'intelligence de les additionner plutôt que les différencier : résistance physique pour l'un, sens de la débrouillardise pour la « Parisienne », relations personnelles de M. Piriote (ancien cafetier à Vendôme), compétence de M^{me} Leriche – « basse-courrière » de l'hôpital – pour les travaux de ferme, ces divers éléments ont joué à un moment ou à un autre dans l'intérêt collectif des fugitifs.

Différentes péripéties sont révélatrices du climat de suspicion qui règne dans les déplacements : d'inquiétants lumignons clignotant au loin dans la nuit ; des hommes dont le brassard provoque surtout la méfiance ; une maison dont les occupants sont trop bruyants ; tout incite à se tenir sur ses gardes. En réciproque, il est des lieux où les portes restent fermées, derrière lesquelles on se défie sans doute de cette douzaine d'individus. Fort heureusement aussi, comme dans toutes les périodes difficiles, ces journées suscitent de beaux exemples de générosité : « maman » Saillard, à Montoire ; M^{mes} Leclerc et Brée, M. Terrien, à Rouziers ; M^{me} Hémond, à Monthodon ; la famille Caillard, à Houssay...

Les 17 et 18 juin, nous vivons en direct le déclenchement de la panique dans l'Est de la Gâtine tourangelle : l'habitante de Chemillé, qui vient d'apprendre à la TSF l'entrée des Allemands à Châteaudun et veut partir avec son fils ; la population de Neuvy-le-Roi qui se prépare fébrilement à évacuer ; les habitants de Rouziers appelés à se réfugier dans les caves du château de Rochefort. Et le 19, ce soldat allemand qui entre discrètement dans l'étable où M^{me} Leriche est en train de traire une vache et la menace de son fusil : l'Occupation commence ; il n'y a plus qu'à rentrer à Vendôme.

61. LOISEL (J.-J.), « Autour du combat d'Authon (18 juin 1940) », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 2006, p. 64-71.